

# Villeneuve en a marre des poignards de Richards

La Presse au Grand Prix de Grande-Bretagne, cahier Sports, pages S4 et S5

Foglia au Tour de France  
Cahier Sports, pages S8 et S9

**La Presse**  
cyberpresse.ca



MONTRÉAL | VENDREDI 18 JUILLET 2003 | LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE | 119<sup>e</sup> ANNÉE > NO 263 > 56 PAGES > 4 CAHIERS | 65 ¢ TAXES EN SUS | ÉDITION PROVINCIALE > 70¢

## ACCUEIL SURVOLTÉ POUR CHICAGO



Photo ALAIN ROBERGE, La Presse ©

C'était hier la première mondiale francophone de la comédie musicale *Chicago*. Après la première partie, le public était survolté et les artistes québécois avaient déjà fait la preuve qu'ils pouvaient rivaliser avec ceux de Broadway. Intensité, élégance, sex-appeal étaient au rendez-vous. Sur notre photo, l'avocat Billy Flynn, interprété par Anthony Kavanagh, est entouré de ses admiratrices. Tous les détails sur cette superproduction dans les pages B1 et B5.

# Sursis aux Postes

### La société d'État présente une offre de dernière heure

KARIM BENESSAIEH

Les postiers donnent une dernière chance à la négociation. À minuit une ce matin, le syndicat a annoncé qu'il reportait la grève afin de pouvoir étudier la dernière offre de la Société canadienne des postes déposée hier.

La menace est cependant toujours présente et « si les pourparlers s'enlisent, le syndicat ne reportera pas la grève pendant bien longtemps », a prévenu la présidente du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP), Deborah Bourque. Le deuxième vice-président, Denis Lemelin, a précisé qu'il ne s'agirait pas nécessairement d'une grève générale, mais peut-être de « grèves rotatives ».

« Cette offre ne constitue pas la base d'un accord de principe, mais c'est un signe que Postes Canada prend enfin les négociations au sérieux. C'est, bien entendu, ce que nous souhaitons », a ajouté M<sup>me</sup> Bourque par voie de communiqué. « Nous allons faire une dernière tentative. »

On ne connaît pas les détails de cette offre de dernière minute. « Nous ne pouvons faire aucun commentaire, nous sommes toujours à la table de négociations », a précisé Jiselle Griffith, porte-parole du STTP, une dizaine de minutes après l'échéance. Le syndicat a annoncé qu'il ferait le point sur les négociations ce matin.

Ce report survient après plusieurs journées intensives de négociations pendant lesquelles, a reconnu le syndicat, des progrès notables avaient été réalisés sur plusieurs « enjeux cruciaux ». On s'est ainsi entendu sur le modèle de livraison des colis, le harcèlement, l'indice du volume de courrier et une annexe à la convention collective.

## Les sociétés de transport voient rouge

FRANÇOIS CARDINAL

LES SOCIÉTÉS de transport de la région métropolitaine voient rouge ! Elles doivent jongler cette année avec un manque à gagner de quelque 80 millions de dollars. Et si le gouvernement refuse de les aider rapidement, le déficit accumulé des cinq organismes pourrait frôler le milliard de dollars en 2010.

En effet, selon des calculs réalisés par la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), le manque à gagner cumulé des organismes de transport de la région, pour la période s'étendant de 2004 à 2010, pourrait atteindre 900 millions « si rien n'est fait à très court terme », précise le vice-président de la CMM, Gilles Vailancourt.

Voir SOCIÉTÉS en A2

## Blair : « L'histoire pardonnera »



ALEXANDRE SIROIS

LA PRESSE À WASHINGTON

LE PRÉSIDENT AMÉRICAIN et le premier ministre britannique ont cherché hier à clouer le bec une fois pour toutes à leurs détracteurs dans le dossier de l'Irak. Ils ont balayé du revers de la main les critiques selon lesquelles ils auraient désinformé leurs citoyens pour justifier l'intervention contre le régime de Saddam Hussein.

Tony Blair a soutenu que même si on ne découvre jamais d'armes de destruction massives en Irak, « l'histoire pardonnera » aux nations qui ont décidé d'attaquer le pays. C'est ce qu'il a déclaré lors d'un important discours prononcé devant les membres du Congrès américain. « Pouvons-nous être sûrs que le terrorisme et les armes de destruction massives vont se rencontrer ? Nous dirons une chose : Si nous avons tort, nous aurons détruit une menace qui est au moins responsable de souffrances et carnages inhumains. C'est quelque chose, j'en suis confiant, que l'histoire pardonnera », a affirmé M. Blair.

Tant M. Blair que George W. Bush sont ces jours-ci accusés d'avoir exagéré la menace repré-

sentée par l'Irak pour légitimer leur guerre. M. Bush est particulièrement embarrassé parce qu'il a affirmé, dans son discours sur l'état de l'Union en janvier dernier, que l'Irak a tenté ces dernières années de se procurer de l'uranium en Afrique. Or, la CIA avait mis en doute la véracité de cette information dès septembre 2002.

Hier, à la conférence de presse qui a suivi son allocution, le premier ministre britannique a étonnamment persisté et signé. Il a certifié que ces renseignements, fournis par ses propres services secrets, sont « véridiques ». Il a ajouté que l'Irak, dans les années 80, a acheté 270 tonnes d'uranium au Niger.

Au cours de cette même conférence, le président américain a lui aussi voulu mettre les points sur les i quant à l'intervention en Irak, qu'il considère comme une étape de la guerre au terrorisme. « Saddam Hussein a produit et a possédé des armes chimiques et biologiques. Et il était en train de reconstruire son programme nucléaire », a déclaré M. Bush.

« Aussi longtemps que je serai en poste, je ne risquerai jamais la vie de citoyens américains en présumant de la bonne volonté d'ennemis dangereux », a-t-il ajouté. Selon lui, les renseignements montraient « clairement et de façon convaincante » que Saddam Hussein était une menace.

Voir BLAIR en A2

### MON CLIN D'OEIL STÉPHANE LAPORTE

Lors du G8 de Kananaskis, tous les cocktails reçus par les policiers n'étaient pas Molotovs.

### AUJOURD'HUI DANS LA PRESSE

Actuel	B14 à B16	Loteries	A6
Bandes dessinées	C14	Monde	A8
Bridge	C12	Mots croisés	C14
Décès	C13	Mot mystère	C14
Forum	A9	Petites annonces	C10
Êtes-v. observateur?	C10	- immobilier	C10, C11
Feuilleton	C14	- marchandises	C11
Horaires spectacles	B12	- emplois	C11
Horaires télé	B15	- automobile	C11, C12
Horoscope	C12	- affaires	C2

### MÉTÉO

Ciel variable  
Maximum 23 > minimum 15



6 21924 98765 1

MARIE ALLARD

LE QUÉBEC EST plus scolarisé que jamais. Entre 1996 et 2001, le nombre de Québécois titulaires d'un diplôme universitaire a augmenté de 18 % pour s'établir à 815 000, selon des données rendues publiques hier par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ).

« Trois facteurs expliquent cette hausse, indique Souleymane Diarra, économiste à l'ISQ. Le marché du travail, qui demande des travailleurs qualifiés, a poussé les jeunes à obtenir des diplômes universitaires. L'arrivée d'immigrants hautement qualifiés a ensuite eu son incidence, comme la récession du début des années 90, qui a incité les jeunes à étudier, faute d'emplois disponibles. »

Par ailleurs, la progression du nombre d'universitaires est moitié moins élevée chez les hommes. En 2001, 400 000 Québécoises de 15



Photo ALAIN ROBERGE, La Presse ©

April James travaille à sa thèse de doctorat en géographie pendant que son copain Leif Burge parle au téléphone.

ans et plus étaient titulaires d'un grade universitaire, une augmenta-

tion de 23,6 % par rapport au recensement de 1996. Au cours de la

même période, la hausse chez leurs concitoyens masculins n'a été que de 12,5 %.

Les femmes ont rapidement fait leur place parmi les diplômés des cycles supérieurs, longtemps considérés comme un fief masculin. Entre 1996 et 2001, le nombre de Québécoises ayant une maîtrise a connu une augmentation deux fois supérieure à celle des hommes. Au doctorat, cette hausse a été quatre fois plus importante.

« C'est principalement en raison du décrochage scolaire que l'écart tend à se creuser en faveur des femmes, observe M. Diarra. Tant au secondaire, qu'au collégial ou à l'université, les garçons sont plus nombreux à quitter l'école que les filles. Par conséquent, leurs possibilités d'atteindre l'université sont moindres. »

Voir QUÉBEC en A2

Ford présente  
**LES FRANCOFOLIES DE MONTRÉAL**  
en collaboration avec  
Bière DRY

Chaises musicales  
Du 25 juillet au 2 août (sauf le 28 juillet)  
19 h 30  
Cabaret Music-Hall  
2111, boul. Saint-Laurent  
en collaboration avec ORTV

**MICHEL RIVARD**  
en trio avec un invité différent chaque soir  
MARC DÉRY le 25 juillet, ARIANE MOFFATT le 26, DUMAS le 27,  
CATHERINE DURAND le 29, MICHEL FAUBERT le 30,  
CHLOÉ SAINTE-MARIE le 31, MARTIN LÉON le 1<sup>er</sup> août et MARA TREMBLAY le 2

Billets en vente  
Au Spectrum / www.spectrumdemontreal.ca  
318, rue Sainte-Catherine Ouest  
Aux comptoirs Admission  
www.admission.com / (514) 790-1245  
Au Cabaret Music-Hall • (514) 845-2014

TOUS SUR LES FRANCOFOLIES  
www.francofolies.com  
1 888 444-9114  
ROGERS ANP  
ADMISSION GRATUITE

La Presse

## DEMAIN DANS LA PRESSE

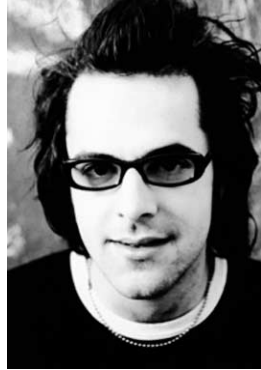


## Jean Leloup : légende(s) urbaine(s)

Troquant l'approche « simplicité volontaire » de son dernier disque, *La Vallée des réputations*, contre un big band qu'on imagine déjà déluré, Jean Leloup s'apprête à célébrer 15 ans de vie artistique avec un nouveau spectacle aux FrancoFolies de Montréal. Ses proches collaborateurs racontent l'ami, le créateur et le personnage, sans promettre de dire juste la vérité... et encore moins toute la vérité !

À lire demain dans le cahier Arts et Spectacles

## AUJOURD'HUI SUR CYBERPRESSE



> Venez clavarder avec le chanteur Dumas à 12 h 30  
cyberpresse.ca/clavardage

> Suivez en direct la 2<sup>e</sup> ronde de l'Omnium  
britannique à partir de 7 h  
cyberpresse.ca/omnium

> Vivez l'arrivée de la 12<sup>e</sup> étape du Tour de France  
dès 10 h 30  
cyberpresse.ca

## POUR NOUS JOINDRE

La Presse / cyberpresse.ca,  
7, rue Saint-Jacques, Montréal (QC) H2Y 1K9

TÉLÉPHONE

## RÉDACTION

redaction@lapresse.ca (514) 285-7070

## ABONNEMENT

(514) 285-6911

abonnement@lapresse.ca 1-800-361-7453

## PETITES ANNONCES

petitesannonces@lapresse.ca 1-866-987-8363

## DÉCÈS ET REMERCIEMENTS

deces@lapresse.ca (514) 285-6816

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés. Envois de publication canadienne Contrat de vente numéro 0531650. Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518  
Le quotidien La Presse est publié et édité par La Presse, ltée dont le siège social est sis au 7 rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé aux ateliers de La Presse, ltée, également sis à cette adresse.

## LOTÉRIES

LA QUOTIDIENNE > À trois chiffres : 291 > À quatre chiffres : 9032

## SUITES DE LA UNE

## QUÉBEC

Suite de la page A1

Des inégalités existent aussi entre les diverses régions du Québec. Alors que les Laurentides s'illustrent avec une augmentation de 31 % du nombre de diplômés universitaires au sein de leur population, la scolarisation est en baisse dans la région Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine et au Nouveau-Québec. Fait à souligner, c'est l'Abitibi-Témiscamingue qui remporte la palme de la région ayant connu la plus forte augmentation de détenteurs de diplômes supérieurs au baccalauréat. Au total, 815 000 Québécois âgés de 15 ans et plus étaient titulaires d'un grade universitaire en 2001. C'est un record qui réjouit la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ). « Nous tenons à souligner le fait qu'entre 1996 et 2001, le gel des frais de scolarité a permis de maintenir l'accessibilité à l'université, indique Carole Cardinal, attachée de presse de la FEUQ. À la lumière des bons résultats que nous observons aujourd'hui, nous encourageons le gouvernement à maintenir ce gel, tel qu'il l'a promis en campagne électorale. »

La grande présence des femmes à l'université devrait favoriser la mise en place de nouvelles mesures pour mieux concilier les études et la famille, ajoute la FEUQ. « Il faut implanter des garderies dans les universités, précise M<sup>me</sup> Cardinal. On doit aussi se pencher sur les difficultés scolaires des garçons et financer adéquatement les établissements en région. » Rien de tout cela n'est un luxe quand on sait que 70 % des emplois créés au Canada exigent une formation universitaire, rappelle la FEUQ.

## À NOS LECTEURS

## Lancement de l'Info Courriel Cyberpresse

CYBERPRESSE LANCE aujourd'hui le bulletin électronique gratuit l'Info Courriel Cyberpresse, une initiative destinée à offrir aux internautes un accès direct et rapide aux principales manchettes des événements en cours sur la scène locale, nationale et internationale. L'Info Courriel Cyberpresse offre à ses abonnés la possibilité de recevoir les plus récentes nouvelles par courriel, chaque matin à la même heure, puis d'accéder en un seul clic à l'information complète déjà mise en ligne sur le site cyberpresse.ca. Pour ce faire, ils doivent simplement remplir un formulaire, dès maintenant disponible à la page d'accueil de cyberpresse.ca.

« Nous avons mis sur pied l'Info Courriel Cyberpresse en réponse à une demande croissante de la part de nos lecteurs, déjà nombreux à s'abonner au bulletin du site LaPresseAffaires.com. Nous sommes heureux de leur offrir ce nouveau service, qui se veut le complément parfait à cyberpresse.ca, premier site d'information francophone au pays\* dont la mission première est de livrer un contenu varié, pertinent et continuellement mis à jour. Info Courriel Cyberpresse s'avère également une vitrine privilégiée que plusieurs de nos partenaires annonceurs attendaient », souligne André Provencher, président de Cyberpresse.

L'Info Courriel Cyberpresse sera alimenté par le réseau des salles de rédaction des sept quotidiens de Gesca, qui regroupe la plus vaste équipe de journalistes francophones en Amérique, de même que par les principales agences de presse nationales et internationales. Pour s'y abonner et recevoir ce bulletin à l'adresse de courriel de leur choix, les internautes devront remplir un formulaire, rapide et gratuit, accessible à la page d'accueil de cyberpresse.ca.

\* comScore Mediamatrix, mai 2003



Photo IVANO H. DEMERS ©

Un employé des Postes, l'air résigné, attend l'autobus, tout près d'un centre de tri de la société d'État.

## POSTES

Suite de la page A1

Mais de nombreux litiges subsisteraient encore entre les parties. Avant le dépôt de la dernière offre de l'employeur, on était notamment loin d'une entente concernant la charge de travail, le délicat problème des accidents de travail, les avantages sociaux, l'indemnité de cessation d'emploi, l'indemnité de vie chère, le recours à la sous-traitance et les salaires.

Sur ce dernier point, l'écart était considérable : alors que Postes Canada proposait des hausses de 14 % sur cinq ans, le syndicat réclamait 9 % d'augmentation pour un contrat de deux ans.

Depuis minuit, le syndicat dispose du droit de grève et l'employeur, celui de lock-out. En vertu d'une entente, les postiers continueraient en cas de conflit d'achever les chèques de pension, d'assistance sociale, d'allocations familiales et de prestations des accidentés. Ces opérations de distribution ne nécessiteraient que deux jours par mois.

Par contre, toutes les autres activités seraient bloquées, de la collecte au tri en passant par la livraison, y compris celle des colis acheminés par Messagerie prioritaire.

Le STTP représente 48 000 pos-

tiers au pays, dont 22 000 facteurs. La section québécoise, elle, regroupe 10 000 postiers, dont 6000 dans la région métropolitaine.

## « Freiner la montée des coûts »

Depuis le début des négociations, la principale demande de Postes Canada concernait les avantages sociaux consentis au fil des ans à ses employés. Selon le porte-parole, François Legault, les coûts des régimes d'avantages sociaux de Postes Canada à eux seuls ont augmenté de plus de 270 millions de dollars depuis 2000 et pourraient atteindre 850 millions cette année.

Pendant toute la durée des négociations, Postes Canada a assuré qu'elle continuerait à financer ces avantages, mais qu'elle souhaitait « trouver des solutions afin de freiner la montée rapide des coûts ».

Du côté syndical, on précise que cette dépense de 850 millions englobe les avantages sociaux de la haute direction, nettement plus généreux que ceux des employés. L'augmentation, quant à elle, serait surtout due au régime de retraite et de soins dentaires des ex-employés de Postes Canada qui étaient, à l'époque, des fonctionnaires. Cette augmentation a été largement assumée par Ottawa, soutient le STTP.

## SOCIÉTÉS

Suite de la page A1

« De deux choses l'une : ou bien le gouvernement statue sur de nouvelles sources de financement, ou bien chaque société aura à prendre une décision sur son avenir, a ajouté la porte-parole de M. Vaillancourt, Caroline Couillard. Puisque les organismes ne peuvent présenter de budget déficitaire, c'est certain que dans un avenir rapproché, il y aura une réduction de services aux usagers. »

Pour l'exercice en cours, l'Agence métropolitaine de transport (AMT), l'Association des Conseils intermunicipaux de transport (CIT) ainsi que les sociétés de transport de Montréal, de Longueuil et de Laval réunies font face à un manque à gagner de l'ordre de 78 millions. « Ce montant s'ajoute évidemment aux difficultés des années antérieures », commente Bernard Clément, conseiller en matière de transport à la CMM.

Au cours des prochaines années, ce déficit à prévoir — une tradition annuelle dans le domaine du transport en commun — est évidemment appelé à gonfler. De 78 millions en 2003, il pourrait tranquillement grimper à 160 millions en 2010, selon les prévisions de la CMM.

Mais puisque la loi oblige les organismes de transport à présenter chaque année un budget équilibré,

de sérieux réaménagements sont à prévoir. Quatre avenues peuvent être envisagées : une diminution des immobilisations, le report de certains projets, une diminution des services aux usagers et une augmentation des tarifs.

« Le problème, c'est qu'il y a une barrière tarifaire à ne pas franchir, note l'attachée de presse de M. Vaillancourt en faisant référence à cette dernière possibilité. Plus c'est cher, moins il y a d'usagers. C'est pourquoi la diminution des services est une avenue que les organismes regardent. Mais avant, il est certain qu'on va tenter de sabrer les dépenses. »

Ces solutions de dernier recours pourraient évidemment être mises de côté si le gouvernement libéral allait de l'avant avec une révision du cadre financier du transport en commun, fait-on valoir. L'ennui, c'est que cette mesure, promise par le gouvernement péquiste au lendemain du dépôt du rapport Bernard (février 2003), a été balayée du revers de la main par le gouvernement Charest.

Au cabinet du ministre des Transports, Yvon Marcoux, on rappelle que les règles du jeu établies en 1993 sont claires : Québec assume une partie des coûts d'immobilisations (entre 50 % et 100 %) et les sociétés prennent sur leur dos

les frais de fonctionnement. « Les sociétés ont un budget à respecter, a indiqué la porte-parole du ministre, Isabelle Merizzi. Certes, à la fin de l'automne, un comité interministériel proposera quelques pistes de solution, mais de façon générale, les règles du jeu demeurent. »

Dans son rapport, le mandataire Louis Bernard avait suggéré d'augmenter le coût des droits d'immatriculation ainsi que la taxe sur l'essence afin d'accroître les ressources disponibles pour le transport en commun.

La CMM milite d'ailleurs activement pour que ces recommandations deviennent réalité. Elle propose de hausser de 1 cent, soit à 2,5 cents par litre d'essence, la part des taxes qui est consacrée au financement du transport en commun. Elle souhaite également que les revenus provenant des droits d'immatriculation soient augmentés de 30 \$ à 35 \$ par véhicule. Ces deux mesures rapporteraient plus de 45 millions à la seule AMT.

S'il n'en tenait qu'à la CMM, le gouvernement accepterait aussi de diversifier les sources de revenus des sociétés. Une partie des revenus provenant des impôts fonciers des 63 municipalités qui forment la CMM serait ainsi versée pour le développement du transport collectif de la région.

## BLAIR

Suite de la page A1

En revanche, hier encore, on soutenait à Washington que M. Bush a « trompé » les citoyens américains. Car, n'en déplaise à M. Blair, des doutes planent toujours au sujet des informations sur l'uranium irakien. On a appris que le directeur de la CIA, George Tenet, aurait affirmé qu'un responsable de la Maison-Blanche a insisté pour que ces informations demeurent dans le discours sur l'état de l'Union. C'est ce qu'a rapporté le sénateur démocrate Dick Durbin, membre de la commission sénatoriale devant laquelle M. Tenet aurait tenu ces propos mercredi, à huis clos. Le porte-parole de la Maison-Blanche, Scott McClellan, a nié ces allégations.

Saddam Hussein s'est par ailleurs joint hier à ceux qui affirment que MM. Bush et Blair ont menti. Il a lancé cette accusation dans un enregistrement diffusé par certains réseaux de télé du monde arabe, qui se voulait vraisemblablement une façon de commémorer qu'il y a 35 ans, son parti a pris le pouvoir en Irak.

## Le défi de Blair

La visite éclair de M. Blair à Washington (il est arrivé en fin d'après-midi et est reparti après le souper) se voulait une démonstration de solidarité avec le président américain. Un pari risqué puisqu'en sol britannique, on l'accuse souvent d'être « le caniche » de M. Bush.

Il a pourtant fait la leçon, de façon diplomatique, aux Américains. Brillant orateur, il a livré sa vision du monde et des relations internationales depuis le 11 septembre 2001. Et il a détaillé de quelle façon, selon lui, doit s'articuler la lutte contre le terrorisme.

Il a notamment exhorté les États-Unis à ne pas délaisser l'Europe, mais à « travailler avec elle ». Pour ce faire, l'Amérique doit proposer « un partenariat basé sur la persuasion, pas le commandement », a-t-il dit. Il avait auparavant pris la défense de la France et de l'Allemagne et rappelé que même si ces pays étaient contre la guerre en Irak, ils sont en mission au Congo et en Afghanistan. Les Européens doivent pour leur part laisser tomber l'antiaméricanisme, a ajouté M. Blair.

Si l'intervention en Irak s'enlise et que le nombre de victimes augmente jour après jour, M. Blair a bien fait comprendre que les troupes ne doivent pas quitter le pays « avant que le travail ne soit fini ». Il faut selon lui « établir un gouvernement démocratique » et permettre à l'Irak de prospérer.

En vrac, le président britannique a aussi affirmé que « le terrorisme ne sera pas vaincu tant que la paix ne sera pas établie au Proche-Orient », que le Conseil de sécurité des Nations unies doit être réformé et que la protection de l'environnement doit être une priorité. Cette dernière prise de position visait certes à faire comprendre au gouvernement américain, critiqué de par le monde pour son refus de ratifier le protocole de Kyoto, qu'il doit accepter de s'engager dans ce domaine s'il veut favoriser le nécessaire partenariat sur la scène internationale préconisé par M. Blair.

## PRÉCISION

Sur la foi d'informations incomplètes, *La Presse Affaires* comparait, samedi dernier, l'ancien service de la sélection des produits de la SAQ, comptant à l'époque six personnes et que dirigeait Guy Cousineau, au service actuel des achats et de la mise en marché. Ce dernier a un effectif de plus de 55 personnes, sous la direction d'Alain Proteau. Or, ce service a des responsabilités accrues, que n'avait pas le précédent service. Il s'occupe ainsi désormais de la gestion des stocks, de la présentation dans les succursales des produits selon les catégories, etc.

## ACTUALITÉS

## Zahra Kazemi aurait été battue par le procureur

KARIM BENESSAIEH

LA MORT de Zahra Kazemi a continué de faire des vagues hier, atteignant même l'un des personnages les plus craints d'Iran, le procureur général et révolutionnaire Saïd Mortazavi.

Selon une source qualifiée de « digne de foi » par le quotidien français *Libération*, c'est le procureur lui-même qui aurait tabassé la photographe irano-canadienne, la frappant à plusieurs reprises à la tête avec sa chaussure.

M<sup>me</sup> Kazemi a ensuite été transportée dans une prison contrôlée par le Conseil des gardiens, où elle a été gardée pendant trois jours. C'est là qu'elle serait tombée dans le coma avant d'être transférée à l'hôpital.

M. Mortazavi est tristement célèbre en Iran pour son implication dans la condamnation de dizaines de journalistes. Il est identifié comme le principal maître d'oeuvre de la vague de répression qui frappe plus particulièrement la presse réformatrice depuis une semaine, et qui a conduit à l'arresta-

tion de six journalistes. À part *Libération*, aucun média n'a, semble-t-il, pu confirmer que le procureur Mortazavi était personnellement impliqué dans la mort de M<sup>me</sup> Kazemi. Reporters sans frontières, par exemple, a tenté en vain d'en savoir plus auprès de son correspondant en Iran.

« Pour nous, c'est quelque chose que nous ne pouvons vraiment pas confirmer, a précisé Tanya Churchmich, de RSF Montréal. Mais si jamais c'est vrai, cette histoire, je pense que ça montre à quel point la situation est rendue difficile pour la liberté de la presse dans ce pays-là. »

À Ottawa, on n'a pas voulu commenter cette information impliquant un haut responsable de l'État iranien. « On ne peut commenter que des rapports officiels que les Iraniens nous transmettront, a précisé Reynald Doiron, porte-parole au ministère des Affaires étrangères. On ne nie pas l'importance des sources que les journalistes peuvent développer, mais ce n'est pas un rapport officiel pour nous. »

## La crise politique pourrait s'aggraver en Iran

La mort de Zahra Kazemi risque d'entraîner la chute du président réformateur Mohammad Khatami

d'après AFP

**TÉHÉRAN – La mort de la photographe canadienne d'origine iranienne Zahra Kazemi des suites des blessures subies pendant sa détention à Téhéran risque d'envenimer la crise politique entre réformateurs et conservateurs en Iran.**

Pour le président réformateur Mohammad Khatami, cette nouvelle crise ne pouvait survenir à un pire moment. Élu triomphalement en 1997 et réélu en 2001, il voit son soutien au sein de la population s'évanouir, alors que la jeunesse, lors de manifestations de masse en juin, a clamé ses désillusions face à l'incapacité des réformateurs à lutter contre les bastions conservateurs, principalement la justice.

La mort de Kazemi a en outre propulsé la question des droits de l'homme en Iran sur la scène internationale.

Mercredi, après avoir admis que Kazemi était morte après avoir été battue, le vice-président réformateur Ali Abtahi a lancé une accusation spectaculaire visant les conservateurs, évoquant « une sorte de vaste attaque » contre les réformateurs et mettant en parallèle la mort de la journaliste avec une vague d'arrestations de journalistes ces cinq derniers jours.

Pour le député réformateur Ali Chakouri-Rad, cette affaire « est très inquiétante. Bien que ce genre de choses soit déjà arrivé dans le passé, cette personne possédait la double nationalité, et donc maintenant, un pays tiers suit l'affaire ».

Pour Shams al-Waaizin, écrivain réformateur et porte-parole du Centre iranien pour la protection des journalistes, Khatami se voit désormais pressé de faire « tomber

des têtes » dans le camp rival, en révélant les noms des responsables de l'arrestation et de la mort de Kazemi.

Un analyste politique a déclaré : « Si le fil de cette affaire mène à un groupe au sein de la justice ou des Gardiens de la Révolution (l'armée idéologique du régime), alors cela voudra dire que nous nous trouvons face à une affaire de meurtre très sensible, mais cette fois, avec un impact international. »

Pour Ghassem Choleh-Sadi, professeur de droit à l'Université de Téhéran, la mort de Kazemi est un désastre quant à la communication pour la République islamique. Selon lui, Khatami a désormais le choix entre faire preuve de fermeté ou reconnaître sa défaite face aux conservateurs. « Il s'agit d'un bon prétexte pour les réformateurs pour commencer à défier les conservateurs. En raison du caractère international de l'affaire, cela peut rendre le conflit politique plus grave. »

## Des églises deviennent des sanctuaires pour réfugiés

MARIE-FRANCE LÉGER

LE MINISTRE de l'Immigration, Denis Coderre, peut s'attendre à voir les églises se transformer en sanctuaires pour les réfugiés. Des représentants de différentes confessions religieuses viennent de former une coalition pour venir en aide à ceux qu'ils croient victimes d'injustice de la part du Canada.

Dernier cas en date : une autre famille de Colombie, qui était censée quitter Montréal hier, a trouvé refuge à L'Église Unie St-Andrew's Norwood, dans l'arrondissement de Saint-Laurent.

« Nous sommes les chiens de garde du système et nous voulons répondre aux Canadiens. On est rendu là. Le ministre veut s'attaquer au travail des consultants en immigration. Nous, on veut que le ménage soit fait dans le système au complet. Il y a aussi des erreurs humaines parmi les commissaires et dans la bureaucratie du ministère », explique le pasteur, Darryl Gray.

En utilisant ce dernier recours, la famille d'Alvaro Vega-Ulloa s'accroche à l'espoir de voir un Canada respectueux des droits humains. M. Vega était professeur d'université en Colombie. Quand des étudiants ont été enlevés par des forces de l'ordre, il a osé protester. Il a été torturé avant d'être victime d'une tentative de meurtre. Sur des photos, on voit clairement les marques de torture au bras et à la cheville.

La Colombie n'est pourtant pas



La fille d'Alvaro Vega, Maria Marcela, 20 ans, tremble à l'idée de devoir retourner là où son père a été torturé.

Photo IVANOH DEMERS, La Presse

réputée être un pays tranquille — même le président colombien, Alvaro Uribe, conseille aux Colombiens de rester à l'étranger — mais un commissaire à l'immigration d'ici ne l'a pas cru. Il faut dire que le consultant, engagé par la famille,

et qui n'est pas avocat, a « oublié » de mentionner que son client a été victime de torture. Même s'il a reconnu son erreur par la suite, Immigration Canada n'a jamais voulu faire marche arrière.

Même la procédure en appel

pour examen des risques avant renvoi a été inutile. « La version de mon client était jugée non crédible d'avance. En plus, on nous explique que la situation de violence est généralisée en Colombie et non personnalisée. J'aimerais savoir en

quoi la torture n'est pas personnalisée... », a dénoncé l'avocat, Noël Saint-Pierre.

Le pasteur militant a accueilli, samedi dernier, dans cette même église de l'arrondissement de Saint-Laurent trois douzaines de représentants de confessions et d'Églises différentes qui ont jeté les bases d'un nouveau mouvement. Chrétiens, juifs et musulmans veulent tout faire pour aider les réfugiés colombiens au Canada en leur ouvrant leurs églises. Une autre famille colombienne est également réfugiée dans une église de North Hatley depuis quelques jours.

La Coalition, de même le Conseil canadien pour les réfugiés et la présidente de la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes, Rivka Augenfeld, réclament un moratoire sur les renvois en Colombie. M<sup>me</sup> Augenfeld relève des contradictions flagrantes dans la ligne de conduite du ministère dès qu'on aborde le cas de la Colombie.

« Comme le Conseil canadien pour les réfugiés, nous réclamons un moratoire sur les renvois vers la Colombie. On nous répond au ministère que la situation en Colombie est une de violence généralisée. L'organisme Human Rights Watch a aussi demandé aux États-Unis la suspension des renvois », souligne-t-elle.

« On ne demande pas au ministre de négocier. On demande au ministre de nous écouter », enchaîne le pasteur Gray.

## La réunion de l'OMC déménage à l'hôtel Sheraton

SÉBASTIEN RODRIGUE

LA RÉUNION des ministres d'une vingtaine de pays membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) est perturbée avant même de commencer. Le gouvernement canadien a été contraint de changer d'endroit à un peu plus d'une semaine de la tenue de l'événement.

Craignant des confrontations entre manifestants et policiers, la direction de l'hôtel Reine-Élizabeth a, en effet, annulé la réservation faite par le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. Le regroupement Mobilisation populaire contre l'OMC prévoit tenir quatre journées de manifestation au cours de cette réunion qui aura lieu du 28 au 30 juillet.

Sans dévoiler le nouveau lieu de la rencontre, Sébastien Thériault, porte-parole du ministre Pierre Pettigrew, a assuré que l'endroit sera « sécuritaire ». Or, d'après des sources sûres, le ministère s'est entendu avec l'hôtel Sheraton situé sur le boulevard René-Lévesque, non loin de l'hôtel Reine-Élizabeth.

Il a été impossible, hier, d'obtenir les commentaires de la direction de l'hôtel Reine-Élizabeth. Par ail-

leurs, une représentante a fait savoir au *Journal de Montréal* que l'hôtel était préoccupé par la sécurité des clients et du personnel. La direction aurait fait parvenir une lettre au Ministère expliquant qu'elle n'avait pas été informée des risques liés à cet événement.

D'après Sébastien Thériault, le Ministère a demandé à ses avocats d'étudier la possibilité de déposer des poursuites. Le contrat entre le Ministère et l'hôtel comporterait une clause de déménagement qui n'aurait pas été respectée.

Peu importe le lieu de la réunion, autant les manifestants que le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) se préparent pour cette fin de semaine. Hier après-midi, le SPVM travaillait toujours à l'élaboration de son plan d'action autour de l'hôtel Reine-Élizabeth. Le commandant Pierre Cadieux du SPVM a toutefois précisé que la stratégie pouvait être rapidement modifiée. Le Service de police refuse de dévoiler le nombre de policiers qui seront affectés à cette opération, mais plusieurs rues risquent d'être fermées autour de l'hôtel.

De son côté, le regroupement Mobilisation populaire contre l'OMC affirme qu'il veut empêcher la tenue de la réunion. Les mili-

tants antimondialisation reprochent à l'OMC de défendre les politiques commerciales des pays riches au détriment des pays pauvres.

Après une journée de manifestation pacifique le 27 juillet, le groupe a l'intention tentera de perturber la réunion les 28 et 29 juillet. Un « carnaval anticapitaliste » est également prévu le 30 juillet. « On souhaite mettre un terme à ces rencontres pour que l'OMC tombe d'elle-même », dit Martin Petit, porte-parole du regroupement. Il ajoute que la présence policière rendra les confrontations inévitables avec les manifestants. La rencontre de Montréal, qui regroupera les ministres du commerce de 25 à 30 pays membres de l'OMC, a pour objet de préparer le sommet de Cancun au Mexique où seront réunis les 146 membres de l'OMC en septembre prochain. Plusieurs sujets seront abordés, mais celui des politiques agricoles demeure le plus litigieux. En 2001, ces pays avaient décidé d'entamer de nouvelles discussions qui doivent se conclure d'ici la fin de 2004. L'objectif est d'équilibrer les règles des échanges commerciaux entre les pays développés et les pays en voie de développement.

## Coupes de 60 millions dans les CPE

NICOLAS BÉRUBÉ

LE BUDGET des centres de la petite enfance sera amputé de 60 millions dès septembre, a annoncé mercredi la ministre déléguée à la Famille, Carole Thériault. Québec estime que 20 % des CPE se retrouveront en difficulté financière. La nouvelle a déclenché la panique dans les CPE : hier, plusieurs responsables ont pris contact avec leur association pour tenter d'évaluer les conséquences de ces coupes.

« Les gens ont peur, ils n'ont pas vu venir les compressions, explique Francine Lessard, directrice générale de l'Association québécoise des centres de la petite enfance. Ces coupes vont rendre le réseau plus vulnérable, c'est certain. »

Cette annonce survient à quelques semaines de la tenue de consultations publiques qui porteront sur l'avenir du financement du réseau des services de garde. Une planification « étrange », estime M<sup>me</sup> Lessard.

« À quoi serviront les discussions si la ministre a déjà décidé des résultats ? Prendre une décision avant d'avoir consulté, c'est quand même particulier. D'après nous, ça rend la consultation bidon. »

Au cabinet de la ministre Thériault, on s'explique mal la sur-

prise des CPE. « Les compressions ont déjà été annoncées une première fois le 9 juillet lors de l'étude des crédits budgétaires, dit Louise Bédard, attachée de presse de la ministre. Ce n'est pas une mesure qui a été faite en cachette. Le gouvernement sollicite la contribution de tous les secteurs dans l'effort collectif de rationalisation, et le ministère de la Famille ne fait pas exception. »

Les compressions n'affecteront pas les services offerts aux citoyens, affirme M<sup>me</sup> Bédard. « Notre objectif est de nous assurer que la qualité des services reste la même. On ne touchera pas non plus aux salaires et aux régimes de retraite. On s'en va bientôt en consultation, et ce sera l'occasion de revoir les modes de financement du réseau. »

À l'Assemblée nationale, mercredi, le député péquiste et critique en matière de famille, Jonathan Valois, a dénoncé les compressions. « À quoi servent ces consultations sur le financement du réseau si on annonce dès aujourd'hui des coupures ? » a-t-il demandé.

La ministre Thériault s'est défendue de nuire aux consultations qui doivent débuter le 25 août. « Les consultations, c'est sur des mesures et non des coupes », a-t-elle précisé.

ASSEMBLÉE DES PREMIÈRES NATIONS

# L'élection de Phil Fontaine éveille les espoirs

NATHAËLLE MORISSETTE

LE RETOUR de Phil Fontaine à la tête de l'Assemblée des premières nations enthousiasme plusieurs chefs de conseils de bande qui ont bon espoir qu'il saura faire avancer les droits autochtones.

« M. Fontaine a fait ses preuves par le passé, estime Richard Jeanotte, conseiller juridique au Conseil des Micmacs de Gespeg. Matthew Coon Come — le chef sortant de l'APN — adoptait une approche plus agressive. J'ai la conviction que Phil Fontaine travaillera très

fort auprès du gouvernement fédéral pour que nous soyons reconnus comme peuple. »

Comme Phil Fontaine a déjà songé à être candidat libéral, il entretient de bonnes relations avec le Parti libéral du Canada, croit Fernand Chalifoux, chef de l'Alliance autochtone du Québec. « Les discussions vont être plus constructives avec le gouvernement, il va y avoir moins de confrontation. »

Parmi les dossiers prioritaires de Phil Fontaine : le projet de loi sur la gouvernance des réserves indiennes, élaboré par le ministère fédéral des Affaires indiennes. Pen-

dant le règne de Matthew Coon Come, l'APN s'opposait farouchement à ce projet de loi qui oblige les conseils de bande à rendre compte à la population de leurs budgets et de leurs actions.

Pour l'instant, impossible de savoir à quel moment reprendront les négociations à ce sujet. « On va laisser au ministre Robert Nault (des Affaires indiennes) l'occasion de discuter avec M. Fontaine », explique Alastair Mullin, adjoint aux communications au ministère des Affaires Indiennes.

Jimmy Hunter, chef du Conseil de la nation des Algonquins

Anishnabes, se montre toutefois plus méfiant envers Phil Fontaine. « On va voir ce qu'il est capable de faire, mentionne-t-il. Il y a de la réorganisation à faire au sein de l'APN. Il commence à y avoir beaucoup de division. »

Lors de l'élection de mercredi, Phil Fontaine affrontait Matthew Coon Come, le chef sortant, et Roberta Jamieson. Élu au second tour, il a récolté 338 voix contre 217 pour Roberta Jamieson, M. Coon Come ayant été éliminé au premier tour. Phil Fontaine avait déjà été chef de l'Assemblée des premières nations entre 1997 et 2000.

## La langue des signes reste sur le pas de l'école

MARTINE BOULIANE

MALGRÉ LES demandes des associations de personnes sourdes, Québec refuse de reconnaître la langue québécoise des signes comme langue d'enseignement.

Le ministère de l'Éducation ne veut pas brûler les étapes. Avant d'envisager une telle reconnaissance, il faut former des enseignants et concevoir des manuels scolaires.

La bataille des personnes sourdes ne date pas d'hier. « Voilà 18 ans que nous faisons pression sur le gouvernement pour obtenir cette reconnaissance », souligne Gilles Boucher, président du Centre québécois de la déficience auditive.

Si le ministère de l'Éducation reconnaissait la langue québécoise des signes (LSQ), les professeurs devraient l'apprendre, ce qui permettrait aux jeunes de ne plus recourir aux services d'un interprète, croit Gaston Forgues, président de la Fondation des sourds du Québec.

La reconnaissance permettrait aussi une « uniformisation de la LSQ, qui varie selon les régions », explique Arthur LeBlanc, vice-président de l'Association des sourds du Canada.

Plusieurs pays ont déjà reconnu les langues signées, tout comme quelques provinces canadiennes : l'Ontario — où elle est une langue d'enseignement à part entière —, le Manitoba et l'Alberta.

Près de 40 organismes ont invité le ministre de l'Éducation, Pierre Reid, au 14<sup>e</sup> Congrès de la Fédération mondiale des sourds — qui débute aujourd'hui à Montréal —, dans l'espoir qu'il annonce une reconnaissance de la LSQ.

## Entente à Teccart

MARIE ALLARD

UNE ENTENTE est intervenue entre les professeurs du collège d'électronique Teccart, en faillite depuis le 5 juin, et un acheteur potentiel. « Il y a eu une affirmation d'intention de la part des salariés, qui se disent prêts à accepter des aménagements à leur convention collective en vue d'une réouverture à l'automne », confirme Normand Thibault, porte-parole de la Confédération des syndicats nationaux.

Reste à l'acquéreur — qui ne serait pas le collège LaSalle — à déposer une demande de transfert de permis d'enseignement au ministère de l'Éducation (MEQ). « Dès que nous recevrons ce dossier, une assemblée extraordinaire de la Commission consultative de l'enseignement privé sera convoquée pour décider si le permis doit être transféré, ce qui ne se fait qu'exceptionnellement », indique Johanne Méthot, agente d'information au MEQ.

## Le PLC tient ses adversaires à une confortable distance

Le Bloc en déclin, selon un sondage

ANDRÉ NOËL

SI DES ÉLECTIONS avaient eu lieu au début de juillet, le Parti libéral du Canada aurait augmenté sa majorité, le Parti progressiste-conservateur aurait détrôné l'Alliance canadienne comme opposition officielle, et le Bloc québécois aurait subi une raclée, selon un sondage publié hier.

En 2000, le PLC de Jean Chrétien a obtenu 41 % des voix, ce qui lui a valu la majorité des sièges. Cette proportion grimperait à 54 % aujourd'hui, affirme la firme Ekos Research, de Toronto, qui a réalisé 1501 entrevues au téléphone entre le 19 juin et le 9 juillet.

L'Alliance canadienne, qui avait recueilli 25 % des voix, n'en aurait plus que la moitié, soit 11 %. En revanche, les conservateurs, qui avaient dû se contenter de 12 % des voix, formeraient l'opposition officielle, avec 17 % de la faveur populaire.

Toujours en 2000, le Bloc québécois avait obtenu 40 % des voix au Québec, ce qui le plaçait déjà au deuxième rang derrière les libéraux, qui en avaient eu

44 %. L'écart se creuserait si des élections avaient lieu cet été : le Bloc n'aurait plus que 20 % des voix, contre 65 % aux libéraux.

Le Bloc, qui a déjà formé l'opposition officielle à Ottawa, aurait dorénavant moins de 5 % des voix à l'échelle canadienne. Ce parti « semble moribond », affirme Ekos, qui souligne que les libéraux « sont incroyablement forts au Québec ».

Au niveau canadien, la marge d'erreur est de plus ou moins 2,5 points de pourcentage, 19 fois sur 20. Cependant, le risque d'erreur est plus important à l'échelle provinciale, les échantillons étant plus petits. Les données sur les intentions de vote au Québec sont donc moins fiables.

Enfin, le Nouveau Parti démocratique constitue un élément à l'avenir incertain, ajoute la firme de sondage. Dans son cas, les intentions de vote sont stables, à 10 % : le NPD pourrait voir sa popularité augmenter en Colombie-Britannique et dans les Prairies.

## La Cour suprême débouté des vétérans handicapés

OTTAWA — Les proches des vétérans handicapés mentaux étaient « démolis » hier à la suite du jugement de la Cour suprême statuant qu'Ottawa n'a pas à payer des milliards en intérêts générés par la gestion de leur régime de retraite. Les juges reconnaissent qu'Ottawa doit des décennies en intérêts sur les retraites et les avantages sociaux des vétérans handicapés, dont il était fiduciaire, mais ajoute que le Parlement a décliné sa responsabilité. En 1990, la Chambre des communes avait adopté une loi énonçant que le fédéral ne paierait pas les intérêts rétroactivement. —PC.

**SHARKS** SUIVEZ L'ÉMISSION **SHARKS H2O SUR AQS**

<b>SKIS NAUTIQUES</b> 179 \$ cour. 249 \$	<b>WAKEBOARDS</b> 139 \$ cour. 229 \$	<b>TUBES</b> 99 \$ cour. 159 \$	<b>WET SUIT</b> 59 \$ cour. 109 \$
---	---	------------------------------------	---------------------------------------

**Une seule adresse à Laval**  
(450) 663-5543  
313, boul. Cartier, Laval • 2 km à l'est de lasortie 7, aut. 15  
Ouvert les mercredis soirs jusqu'à 21h tout l'été  
Achat - Vente - Location - Réparation



Les tables réfectoires\* de la collection Patrimoine, les chaises et les fauteuils campagnards ainsi que les armoires bécassines vous sont offertes à 15% de réduction. De plus, les finis patines sont arrivés. Laissez-vous tenter...  
\* Certaines restrictions s'appliquent

Patrimoine ensoleille votre décor avec ses prix

**Patrimoine en fleurs**  
La salle de montre est fermée tous les dimanches de l'été

**15% de réduction**

**Patrimoine**

3932 Autoroute Laval Ouest (coin Curé-Labelle)  
Laval (Qc) H7T 2P7 (450) 687-6867

## LOI 101 | Saisie annulée

Presse Canadienne

UN CITOYEN de Shawville, dans l'Outaouais, ayant enfreint la loi sur l'affichage commercial de la Charte de la langue française, ne fera pas l'objet d'une saisie.

Une « erreur administrative » dans le traitement du dossier de Bill McCleary a entraîné l'arrêt du processus, a expliqué le responsable des communications du ministère de la Justice, Pierre Regnier.

L'avocat de M. McCleary et président d'Alliance-Québec, Brent Tyler, ne croit pas à cette explication. « C'est une explication absurde », a-t-il déclaré.

Le principal intéressé, Bill McCleary, croit que « le nouveau gouvernement libéral ne veut tout simplement pas se tremper sur la question de l'affichage ».

# Récoltez nos rabais WestJet d'automne!

Réservez d'ici mardi le 22 juillet!



Profitez des super économies WestJet d'automne et obtenez le double de milles de récompense AIR MILES<sup>md\*\*</sup>.

Dépêchez-vous de cueillir vos billets d'automne WestJet... sous le signe de l'économie. Réservez simplement avant le 22 juillet et voyagez entre le 3 septembre et le 16 décembre 2003, en profitant de super tarifs qui vous pousseront à voir du pays! Visitez [westjet.com](http://westjet.com) et réservez votre vol WestJet en ligne. Après avoir complété votre enregistrement en ligne, veuillez appeler au 1 877 956-6982 afin que votre numéro d'adhérent AIR MILES puisse être enregistré. Vous obtiendrez ainsi le double de milles de récompense AIR MILES.\*\* De fabuleuses destinations au Canada, un service sympathique, des bas tarifs quotidiens, des horaires pratiques, des collations gratuites et le double de milles de récompense AIR MILES. Le tout, à récolter cet automne, avec WestJet!

Réservez d'ici le 22 juillet 2003 pour voyager n'importe quel mardi, mercredi, jeudi ou samedi entre le 3 septembre et le 16 décembre 2003.

LA DESSERTE DE L'AÉROPORT DE DORVAL

À PARTIR DE **75\*** \$  
ALLER SIMPLE VERS HAMILTON

À PARTIR DE **109\*** \$  
ALLER SIMPLE VERS THUNDER BAY

À PARTIR DE **109\*** \$  
ALLER SIMPLE VERS MONCTON

À PARTIR DE **109\*** \$  
ALLER SIMPLE VERS HALIFAX

À PARTIR DE **129\*** \$  
ALLER SIMPLE VERS WINNIPEG

À PARTIR DE **159\*** \$  
ALLER SIMPLE VERS REGINA/SASKATOON

À PARTIR DE **159\*** \$  
ALLER SIMPLE VERS CALGARY

À PARTIR DE **169\*** \$  
ALLER SIMPLE VERS EDMONTON

À PARTIR DE **199\*** \$  
ALLER SIMPLE VERS KELOWNA/ABBOTSFORD

À PARTIR DE **199\*** \$  
ALLER SIMPLE VERS VANCOUVER

À PARTIR DE **209\*** \$  
ALLER SIMPLE VERS COMOX

À PARTIR DE **219\*** \$  
ALLER SIMPLE VERS FORT McMURRAY/GRANDE PRAIRIE

À PARTIR DE **219\*** \$  
ALLER SIMPLE VERS PRINCE GEORGE

À PARTIR DE **219\*** \$  
ALLER SIMPLE VERS VICTORIA

Victoria • Vancouver • Abbotsford • Kelowna • Prince George • Comox • Calgary • Edmonton • Grande Prairie • Fort McMurray • Saskatoon • Regina • Winnipeg • Thunder Bay • Sudbury • Sault Ste. Marie • Windsor • London • Hamilton • Toronto • Ottawa • Montréal • Moncton • Halifax • Gander • St. John's.

\*Le nombre de places à ces tarifs est limité et ils ne sont pas nécessairement disponibles pour tous les vols. Nouvelles réservations seulement. Les frais sont un peu plus élevés les autres jours de la semaine. Les taxes, les frais et les surtaxes sont supplémentaires s'il y a lieu. Non remboursable à 100 %. Cette offre peut être combinée avec d'autres tarifs. Les vols pourraient ne pas opérer les jours annoncés de vente. Les périodes d'interdiction s'appliquent le 9, le 10 et le 13 octobre 2003.

\*\*Obtenez deux milles de récompense AIR MILES pour chaque 20 \$ dépensé lorsque vous réservez un vol en ligne à [westjet.com](http://westjet.com) jusqu'au 26 juillet 2003. Après le 26 juillet 2003, obtenez un mille de récompense AIR MILES pour chaque 20 \$ dépensé lorsque vous réservez un vol en ligne à [westjet.com](http://westjet.com). Les milles de récompense sont accordés sur le tarif total, non compris toutes les taxes et les frais d'améliorations aéroportuaires. Les milles de récompense AIR MILES seront décomptés après la fin d'un voyage. md/mc. Marque déposée/de commerce d'AIR MILES International Trading B.V. employée en vertu d'une licence par Loyalty Management Group Canada Inc. et par WestJet.



Obtenez deux milles de récompense AIR MILES pour chaque 20 \$ dépensé\*\* lorsque vous ou votre agent de voyages réservez vos vols en ligne à [westjet.com](http://westjet.com)

SERVICE EN BOEING 737 COLLATIONS GRATUITES  
RÉSERVATIONS DE VOITURE ET D'HÔTEL À WESTJET.COM  
APPELÉZ VOTRE AGENT DE VOYAGES OU WESTJET AU 1.877.956.6982

RÉSERVEZ EN LIGNE À **westjet.com**

ECONOMISEZ **5\$** EN LIGNE

**WESTJET**  
valeur à bons prix dans les cieux du Canada

# Ottawa propose une loi qui reconnaît clairement le mariage gai

La Presse et Presse Canadienne

**Qualifiant son geste d'« historique », le ministre fédéral de la Justice, Martin Cauchon, a dévoilé hier l'avant-projet de loi devant faire du Canada le troisième pays au monde à légaliser le mariage entre conjoints de même sexe.**

« En élargissant la définition du mariage pour reconnaître l'union de conjoints de même sexe, nous reconnaissons que tous les Canadiens ont des droits à l'égalité », en vertu de la Charte des droits et libertés, a déclaré le ministre en conférence de presse.

Et même s'il faudra encore compter plusieurs mois avant que le projet ait force de loi partout au pays, le ministre Cauchon a invité toutes les provinces à reconnaître immédiatement le mariage homosexuel.

D'ailleurs, le projet ne forcerait aucun groupe religieux à célébrer un mariage gai qui contreviendrait à ses croyances.

## Québec dans l'attente

À Québec, le ministre de la Justice, Marc Bellemare, a dit ne pas vouloir autoriser l'enregistrement des mariages gais tant qu'Ottawa n'aura pas fait adopter le texte législatif présenté hier. Il rappelle que l'Assemblée nationale a déjà poussé le dossier le plus loin possible.

« C'est un pas dans la bonne direction, estime Mona Greenbaum, porte-parole de l'Association des mères lesbiennes du Québec.



Le ministre fédéral de la Justice, Martin Cauchon, a dévoilé hier l'avant-projet de loi devant faire du Canada le troisième pays au monde à légaliser le mariage entre conjoints de même sexe.

Le plus important, pour nous, c'est de pouvoir dire à nos enfants que nous sommes des citoyens égaux. » Michael Hendricks, ce Montréalais qui

poursuit le gouvernement du Québec depuis 1998 pour pouvoir se marier avec son conjoint, René Leboeuf, est ravi.

« On a finalement une définition claire du

mariage qui inclut tout le monde », dit-il.

Le jugement favorable à MM. Hendricks et Leboeuf a été porté en appel par des groupes religieux. Le jugement devrait tomber à l'automne et, s'il leur est favorable, le mariage gai serait ainsi permis au Québec.

## Le sens perdu du mariage

Plusieurs défenseurs du mariage traditionnel étaient outrés de la démarche d'Ottawa et déploraient que le sens traditionnel du mariage soit perdu. « La définition traditionnelle du mariage existait avant l'État et elle existera encore quand l'État aura disparu », a dit en entrevue téléphonique Diane Watts, porte-parole du groupe Real Women.

La nouvelle définition du mariage sera vraisemblablement adoptée telle quelle puisque la Cour suprême du Canada n'a pas eu du gouvernement le mandat de se prononcer sur le texte de la loi. La Cour doit confirmer si le fédéral a compétence exclusive sur le mariage, si son projet est conforme avec la Charte des droits et libertés et si les autorités religieuses peuvent de plein droit refuser de célébrer des mariages gais.

## Pas avant octobre

Il semble que la Cour suprême ne pourra pas se pencher sur la requête d'Ottawa avant le mois d'octobre, ce qui signifie qu'une décision pourrait n'être rendue qu'en 2004, peut-être même après le départ de Jean Chrétien, prévu pour février prochain.

Si le projet de loi reçoit l'aval de la haute cour, il sera soumis à un vote libre des députés aux Communes, puis étudié au Sénat. À ce moment, Paul Martin pourrait bien être dans le siège du premier ministre.

## SERVICES AUX PERSONNES EN PERTE D'AUTONOMIE

# La CSN se battra jusqu'au bout

MARYSE CHOUINARD

LA CSN se battra jusqu'au bout, jusque devant l'Organisation internationale du travail (OIT) au besoin, pour faire échec au projet de loi empêchant la syndicalisation des citoyens qui offrent des services aux personnes en perte d'autonomie ou désinstitutionnalisées.

En conférence de presse hier, le vice-président de la CSN, Roger Valois, était furieux. « Ce projet inique est indigne d'une société qui se dit civilisée », s'est-il exclamé.

S'il obtenait force de loi, le projet de loi 7 déposé le 17 juin par le ministre de la Santé et des Services sociaux, Philippe Couillard, empêcherait notamment ceux qui hébergent des handicapés intellectuels et des personnes âgées de se syndiquer. Le texte prévoit en effet que les ententes entre les CLSC (et autres centres de services sociaux) et ces intermédiaires ne peuvent être considérées comme des contrats de travail.

« Les braves citoyens qui taxent souvent leur vie personnelle pour remplir une mission sociale doivent être appréciés à leur juste valeur, dit Bruce Schneider, qui héberge des déficients intellectuels âgés. Il faut qu'ils puissent prendre congé une fois de temps en temps, question de respirer. »

Empêcher la négociation de meilleurs conditions de travail risque de compromettre davantage le recrutement de personnes comme lui, dit encore M. Schneider.

« Rien ne les empêche de négocier par l'entremise d'associations non syndicales, répond Cathy Rouleau, porte-parole du ministre Couillard. Nous traitons en ce moment même avec l'Association des ressources intermédiaires d'hébergement et l'Association des centres jeunesse. Comment des personnes qui sont censées offrir un milieu de type familial peuvent-elles se syndiquer ? » demande celle qui assure par ailleurs que le gouvernement ne ferme pas la porte à une meilleure rémunération.

Rétroactif, le projet prévoit que la loi affecterait les décisions rendues avant son entrée en vigueur. Il menace donc le statut d'employé accordé après d'âpres débats à quelque 175 personnes dans deux décisions de la Cour supérieure et du Tribunal du travail. Environ 800 autres (du Bas-Saint-Laurent jusqu'au Saguenay) attendent que leur sort soit fixé.

Un projet semblable avait été mis de l'avant par le gouvernement Landry en décembre 2002 avec le projet de loi 151, mort au feuillet dans la foulée des élections.

La CSN fourbit ses armes en attendant d'aller clamer sa désapprobation devant la commission parlementaire sur le projet de loi, prévue pour le 16 septembre. « Si cette loi passe, assure Roger Valois, nous allons la contester devant les tribunaux. Nous avons aussi l'intention de porter plainte devant l'Organisation internationale du travail. On n'empêche pas les gens de se syndiquer. »

LES INTÉRIEURS

À votre service depuis 1947

Les spécialistes des meubles en bois massif

**VENTE de LIQUIDATION**

**Demi-Million \$**

**Notre entrepôt doit être vidé.**

**Jusqu'à 60 % de rabais sur des meubles et accessoires de qualité**

- Un solde jamais vu chez Bedford !
- Meubles de grandes marques à prix réduit!
- Vaste sélection de :
  - chambres à coucher • salons,
  - salles à manger • salles de séjour.

Livraison et taxes en sus • Pas de prolongation • Pas de substitution  
• Pas d'entreposage • Pas de carte de crédit

**Voyez notre salle d'exposition. Plus de 135 aménagements intérieurs**

**1850, boul. Hymus, Dorval**

**(514) 683-8311** (2 rues à l'est du boul. des Sources)

Horaire : lundi-mercredi 10 h à 18 h ;  
jeudi-vendredi 10 h à 21 h ; samedi 10 h à 17 h ;  
dimanche 11 h à 17 h

**Résultats**

Loterie Québec

**Un lot de 1 000 000 \$**

Tirage du: 2003-07-18	<b>734470</b>
2003-06-30 688591	2003-07-09 293103
2003-07-01 445773	2003-07-10 460292
2003-07-02 922941	2003-07-11 396982
2003-07-03 129896	2003-07-14 056943
2003-07-04 223572	2003-07-15 218437
2003-07-07 601393	2003-07-16 984138
2003-07-08 844125	2003-07-17 577775

Les modalités d'encasement des billets gagnants paraîtront au verso des billets. En cas de départe entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

**DU 30 JUIN AU 25 JUILLET 2003**

LUNDI VOYAGE OU 250 000 \$	MARDI BATEAU OU 250 000 \$	MERCREDI PORSCHE OU 250 000 \$
JEUDI MOTORISÉ OU 250 000 \$	VENDREDI 1 000 000 \$	

**AVIS DE CONVOCATION**

Avis est par la présente donné aux membres du Collège Frontière que le Collège tiendra sa 104<sup>e</sup> assemblée générale annuelle le samedi 20 septembre 2003, de 14 h à 16 h à Oakham-House 63 rue Gould, Toronto, Ontario.

Les propositions de nomination au Conseil d'administration du Collège Frontière pour l'année 2003/2004, doivent parvenir au bureau du Collège au plus tard le 31 juillet 2003.

Si vous voulez nous joindre à la réunion de l'assemblée générale et pour de plus amples renseignements, veuillez contacter les personnes suivantes :

Alice Zhou au (416) 923-3591, poste 304  
Sandi Kiverago au (416) 923-3591, poste 318

**Collège Frontière** www.collegefrontiere.ca  
35, avenue Jackes 1 800 555-6523  
Toronto ON M4T 1E2  
3157370

Mont-Tremblant, Québec

PLUS DE 200 CONCERTS GRATUITS SUR LES SCÈNES EXTÉRIEURES!

propulsé par

11 AU 20 JUILLET

**DERNIER WEEK-END**

RONNIE BAKER BROOKS  
18 JUILLET 21 H

NANETTE WORKMAN  
19 JUILLET 21 H

COLIN JAMES  
19 JUILLET 21 H

JIMMY BOWSKILL  
20 JUILLET 14 H

ANDY J. FOREST  
20 JUILLET 19 H

POUR LA PROGRAMMATION COMPLÈTE  
[WWW.TREMBLANT.COM](http://WWW.TREMBLANT.COM)

RÉSERVATIONS ET HÉBERGEMENT : 1 888 573-1222

**CONSULTATION GÉNÉRALE**

ASSEMBLÉE NATIONALE QUÉBEC

PROJET DE LOI N° 9, LOI CONCERNANT LA CONSULTATION DES CITOYENS SUR LA RÉORGANISATION TERRITORIALE DE CERTAINES MUNICIPALITÉS

**Modification à l'avis publié le vendredi 20 juin 2003**

La Commission de l'aménagement du territoire tiendra ses auditions publiques à l'égard du projet de loi n° 9, Loi concernant la consultation des citoyens sur la réorganisation territoriale de certaines municipalités, à compter du 9 septembre 2003 plutôt que du 26 août. La date limite à laquelle toute personne ou organisme qui désire exprimer son opinion sur ce sujet doit soumettre un mémoire à la Commission de l'aménagement du territoire est maintenant fixée au 22 août 2003. La Commission choisira, parmi les personnes et les organismes qui lui auront fait parvenir un mémoire, ceux qu'elle entendra.

Les mémoires doivent être transmis en 25 exemplaires de format lettre. Ils doivent être accompagnés d'autant d'exemplaires d'un résumé de leur contenu. Les personnes ou les organismes qui désirent que leur mémoire soit transmis à la Tribune de la presse doivent en faire parvenir 25 exemplaires supplémentaires.

Les mémoires, la correspondance et les demandes de renseignements doivent être adressés à : M. Marc Painchaud, secrétaire de la Commission de l'aménagement du territoire, Édifice Pamphile-Le May, 1035, rue des Parlementaires, 3<sup>e</sup> étage, Québec (Québec), G1A 1A3.

Téléphone : (418) 643-2722 Télécopieur : (418) 643-0248  
Courriel : mpainchaud@assnat.qc.ca

3157422A

# Drogue découverte à Bordeaux

## L'aumônier de la prison aurait été interrogé par la police

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

PRÈS DE deux kilos de drogue ont été trouvés, hier matin, à la prison de Bordeaux. Parmi les personnes interrogées par la Sûreté du Québec afin de déterminer la provenance de la drogue, se trouve l'aumônier de la prison, le père Jean A. Patry. La substance a été trouvée dans le pot d'une plante destinée à orner la chapelle de l'établissement. Le père Patry est aumônier catholique à cette prison depuis près de 33 ans.

À la SQ, on soutient pour le moment qu'il s'agit d'une « substance douteuse trouvée dans un lieu » de la prison. L'agent Gilles Mitchell, des affaires publiques, a ajouté que la substance sera apportée à Parthenais pour analyse, que des policiers ont été dépêchés à l'établisse-

ment du boulevard Guoin pour y ouvrir une enquête et que des personnes ont été interrogées. Il a carrément refusé de dire si le prêtre était parmi les personnes rencontrées par les enquêteurs.

Une source policière digne de foi a pour sa part indiqué à *La Presse* que cette substance avait été trouvée dans la chapelle et que les enquêteurs ont effectivement rencontré le père Patry. « Je présume que le dossier sera remis à un procureur de la Couronne qui décidera de la suite à donner à cette histoire », a-t-il ajouté.

Au bureau du Service correctionnel du Québec, le porte-parole, Guy Samson, a déclaré que la direction de ce service avait décidé de limiter ses commentaires au strict minimum pour le moment, indiquant qu'une « substance douteuse a été

trouvée à Bordeaux et que la SQ a été appelée à intervenir ».

Près de 2 kg de haschich et d'une autre substance, qui serait de la cocaïne, auraient été camouflés dans la terre, sous les racines de la plante, enroulés dans du ruban adhésif de façon à prendre la forme ronde de balles.

Il se pourrait que la drogue — si, bien entendu, les analyses le prouvent — ait été déposée à l'insu du prêtre sous la terre qui recouvrait la plante par quelqu'un qui lui voulait du mal et qui a ensuite pris soin d'alerter la direction de l'établissement du boulevard Guoin.

« Le père Patry est un très bon gars, parfois naïf, et il se pourrait que quelqu'un ait profité de sa naïveté pour faire entrer la drogue », a souligné un informateur.

### ALERTE AMBER

## L'adolescente nie avoir été kidnappée

NICOLAS BÉRUBÉ

VICTORIA SHANDAL, dont le prétendu enlèvement avait déclenché une alerte médiatique sans précédent lundi, nie avoir été kidnappée. Une altercation avec son copain, Ricardo Denton, survenue au moment d'entrer dans sa voiture aurait été interprétée comme un enlèvement par des témoins, dit-elle.

Prévenue, la police de Montréal a choisi de déclencher l'alerte AMBER, qui a monopolisé les ondes des radios et des stations de télé. « La réaction a été disproportionnée, a expliqué Shandal lors d'un point de presse, mercredi. C'a ruiné ma vie et celle de

Ricardo. Qui va vouloir l'embaucher après ce qui s'est passé ? »

Au Service de police de Montréal, on maintient que l'alerte était justifiée. « Il faut que quatre critères soient réunis pour que l'on puisse déclencher une alerte AMBER, explique Guy Coupal, porte-parole du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM). Il faut qu'il y ait danger de mort. Il faut que la victime soit mineure. Il faut qu'il y ait enlèvement. Et il faut que nous ayons des détails qui permettent de retracer le suspect. »

« L'alerte AMBER a pu être déclenchée parce que ces quatre critères étaient réunis, dit-il. Actuellement, c'est un des moyens les plus sûrs de retrouver quelqu'un le plus rapidement possible. »

### EN BREF

## Le chauffard californien a fait 10 victimes

LOS ANGELES — Une dixième personne, un bébé de sept mois, est morte hier des blessures subies lorsqu'un conducteur de 86 ans a foncé dans un marché à Santa Monica, la veille, a annoncé la chaîne de télévision KCAL 9. L'accident, qui a fait une cinquantaine de blessés, a eu lieu en début d'après-midi dans cette ville du bord de la mer où se tient tous les mercredis un marché très animé fréquenté par des milliers de touristes, acheteurs et marchands. Le conducteur, Russel Weller, a confondu le frein et l'accélérateur, après s'être aperçu qu'il venait de s'engager à tort dans la rue où se tenait le marché. — AFP

## Un prétendu infanticide interrogé

UN HOMME de 26 ans est interrogé par les enquêteurs du Service de police de la Ville de Montréal relativement à la mort suspecte de sa fille de 2 ans. L'homme s'est présenté en fin d'après-midi à l'hôpital de Verdun avec sa fillette sans connaissance. Les médecins n'ont pu que confirmer le décès. Une autopsie sera pratiquée afin de tenter de déterminer les circonstances de cette mort. — PC

## Recours collectif autorisé contre Shell

LA COUR supérieure a autorisé un recours collectif contre Shell Canada qui, entre mars 2001 et 2002, a ajouté un additif à son essence bronze, qui aurait causé des dommages sérieux au système d'alimentation des voitures. Même si Shell a retiré le produit du marché et a indemnisé 5910 clients, le juge Claude Tellier a tout de même autorisé le recours. S'ils obtiennent gain de cause, les consommateurs lésés pourraient toucher individuellement des indemnités allant jusqu'à 2500 \$.

## La drogue à l'origine d'un meurtre

LA THÈSE du règlement de comptes relié au trafic de stupéfiants est retenue par les enquêteurs de la police de Montréal chargés d'élucider le meurtre d'un jeune homme abattu par balles, vers 22 h 40 mercredi soir, à la porte de son domicile du 2355, rue Lionel-Groulx, dans l'arrondissement Petite-Bourgogne. Lorenzo Fletcher, un récidiviste de 21 ans, venant juste de quitter son logement lorsqu'il a été atteint de plusieurs projectiles d'arme à feu tirés à bout portant. Il a été transporté à l'hôpital, où il a succombé à ses blessures vers 2 h hier. Il s'agit du 22<sup>e</sup> homicide enregistré depuis le début de l'année à Montréal.

## Éviction d'un groupe de squatteurs

UN GROUPE de sans-abri, pour la plupart des punks et des « squeegees » qui avaient élu domicile dans un ancien entrepôt frigorifique situé dans le secteur du Vieux-Port, ont été évincés hier matin par les pompiers qui considèrent l'endroit extrêmement dangereux en cas de sinistre. Ce serait donc par mesure de sécurité qu'ils sont intervenus hier matin dans ce vieil immeuble vacant du 1, avenue du Port, pour déloger 31 personnes, dont quatre mineurs et une fugueuse. L'intervention à laquelle ont pris part des policiers du SPVM s'est déroulée sans anicroche, entre 9 h 30 et midi, les squatteurs ne s'étant pas opposés à cet ordre d'éviction obtenu par le propriétaire de l'édifice devant être éventuellement transformé en condos.

la **Baie** encore plus

NOUS VOUS AVONS GARDÉ  
**LA MEILLEURE PLACE...**  
VENEZ EN PROFITER!

**Une liquidation sans pareille**

**\*30 % DE RABAIS ADDITIONNEL**  
mode féminine, dont celle griffée, à prix déjà réduit Sur nos derniers prix étiquetés.



maintenant <b>2,99</b> tee-shirts pour fille, tailles 2 à 6x, et pour bébé Prix originaux 5,99 \$ et 6,99 \$.	à partir de <b>4,99</b> tee-shirts choisis Pour elle. Outline®, ToGo®, Alia, mac & jac et autres Prix originaux 9,99 \$ à 39,99 \$	maintenant <b>7,99</b> shorts ToGo™ en nylon pour lui Prix original 14,99 \$.	à partir de <b>14,99</b> chemisiers choisis pour elle Style&co., ToGo®, Alia, Mantles™, Evan Picone, Melrose et autres. Prix originaux 19,99 \$ à 88 \$.	à partir de <b>14,99</b> pulls choisis pour elle Outline®, ToGo®, Nygård Collection, Mantles™ et autres. Prix originaux 19,99 \$ à 79 \$.	maintenant <b>1,99</b> chemises Mantles™ en lin pour lui Prix original 40 \$.
maintenant <b>24,99</b> choix de chemises tout-aller pour lui Arrow, Mantles™, ToGo™ et Natural Issue Prix originaux 39,99 \$ à 45 \$.	à partir de <b>29,99</b> pantalons et corsaires choisis pour elle Mantles™, ToGo™, Alia, mac & jac et autres. Prix originaux 39,99 \$ à 78 \$.	jusqu'à <b>300 \$ de rabais</b> gros électros en liquidation	25 % de rabais additionnel mode, tenues de nuit, sous-vêtements et chaussettes à prix déjà réduit pour enfant Fille et garçon, tailles 2 à 16, et pour bébé. Sur nos derniers prix étiquetés.	30 % de rabais additionnel chaussettes et sandales en liquidation, à prix déjà réduit jusqu'à 50 %, pour homme, femme et enfant Sur nos derniers prix étiquetés.	jusqu'à <b>30 % de rabais</b> appareils électroniques : modèles de rayon sans suite et de fin de série
jusqu'à <b>33 % de rabais</b> meubles de séjour, de salle à manger et de chambre à coucher en liquidation		25 % à 40 % de rabais sélection de vêtements et de mode jean pour jeune homme et jeune femme Tommy Jeans, CK Jeans, Hot Kiss, Buffalo Jeans, Point Zero, Global Mind et autres.		LIQUIDATION DE LINGERIE jusqu'à 50 % de rabais tenues de nuit, peignoirs, soutiens-gorge, slips et dessous de jour dans le lot Modèles choisis de Mantles™, ToGo™, WonderBra, Jockey, Calvin Klein, Triumph et autres.	

## Solde laissez tout tomber! Du vendredi 18 au dimanche 20 juillet

<b>FEMME</b> <b>ACHAT SPÉCIAL 9,99</b> choix de soutiens-gorge Warner's Avant 14,99 \$. <b>solde 11,99</b> trio de slips Design de WonderBra Ord. 16,99 \$. <b>ACHAT SPÉCIAL 19,99</b> robes ToGo™ à encolure polo <b>solde 29,99</b> pantalons et jupes Mantles™, unis ou à mille-raies, pour elle Ord. 65 \$. <b>40 % de rabais</b> soutiens-gorge et slips WonderBra et Warner's sous boîte jusqu'à 30 % de rabais mode griffée choisie pour elle Tailles petites et courantes.	<b>CHAUSSURES ET ACCESSOIRES</b> <b>50 % à 55 % de rabais</b> bagages Air Canada <b>40 % de rabais</b> • collants fins Hanes • choix de chaussures tout-aller Keds pour elle <b>25 % à 30 % de rabais</b> chaussures de ville et tout-aller Pour lui. Sperry, Wolverine®, Clarks®, Caterpillar, Nunn Bush®, Hush Puppies®, Ecco®, Florsheim®, Bostonian, Rockport et Mantles™. <b>30 % de rabais additionnel</b> sacs à main, portefeuilles, chapeaux, ceintures, paréos, châles et foulards à prix déjà réduit jusqu'à 50 % pour elle	<b>HOMME ET ENFANT</b> <b>40 % de rabais</b> chemises tout-aller pour lui Perry Ellis, Haggard®, Arrow et Pin-Hi d'Arrow. <b>30 % de rabais</b> choix de sous-vêtements Calvin Klein pour lui Précisions en magasin. <b>25 % de rabais</b> sous-vêtements Jockey pour fille et garçon Sur nos prix ordinaires et de liquidation. <b>40 % de rabais additionnel</b> chemises de ville et cravates à prix déjà réduit pour homme Sur nos derniers prix étiquetés.	<b>MAISON</b> <b>50 % de rabais</b> • cadres • duos-sommeil Stearns & Foster et Simmons • jeux de 6 verres à pied Claudia et Diana Ord. 29,99 \$. Solde 14,99 \$ <b>40 % de rabais</b> articles creux plaqués argent <b>25 % de rabais</b> articles Rubbermaid, moules et plats à cuisson <b>10 % de rabais additionnel</b> duos-sommeil de rayon à prix déjà réduit jusqu'à 60 %
<b>55 % de rabais</b> médaillons et breloques en or à 10 ct et 14 ct	<b>45 % de rabais</b> bijoux en or à 10 ct et 14 ct : boucles d'oreilles et pendentifs sertis de zircons cubiques ou de diamants, et bijoux fins gemmés	<b>40 % de rabais</b> chaussures de ville FLS de Florsheim pour lui Ord. 140 \$ à 170 \$. Solde 83,99 \$ à 101,99 \$	

## OFFRES DU SAMEDI

Le choix varie selon le magasin. Les rabais sont sur nos prix ordinaires, sauf avis contraire. Exceptions : articles « Notre meilleur prix chaque jour », « Nouvellement réduit », « About griffé », « Achat spécial », ceux des rayons concédés et les nouveautés.




**OBTENEZ JUSQU'À 50 % PLUS DE POINTS\* EN UTILISANT CONJOINTEMENT VOTRE CARTE DE CRÉDIT HBC ET VOTRE CARTE PRIMES HBC.**

\*Certaines exceptions s'appliquent. Précisions en magasin.



L'ENTREPÔT

**au vent fou**  
QUALITÉ ET CHOIX SUPÉRIEUR

- Skis nautiques
- Wakeboard
- Wet Suits
- Tubes
- Planches à voile
- Beach Wear
- Kayak

**514-640-3001 3839 St-Jean Baptiste, Montréal**  
www.auventfou.com 1-800-336-2126

## Juillet sur Vieux-Québec



119 \$

A partir de par nuit

L'escalade la plus sympathique de votre voyage. Tout le confort et les attentions du Hilton chambre avec vue magnifique sur le Vieux-Québec et le Saint-Laurent - gratuit pour les enfants - gâteries et jeux piscine extérieure.

www.hiltonquebec.com 1-800-447-2411

LOTO QUÉBEC		Résultats	
Tirage du		GAGNANTS	
<b>649</b>	2003-07-16	6/6	0
		5/6+	8
		5/6	230
		4/6	11 638
		3/6	224 403
Complémentaire: (42)		Ventures totales: 13 753 664 \$	
		Prochain gros lot (appr.): 10 000 000 \$	
LOTO QUÉBEC		Résultats	
Tirage du		GAGNANTS	
<b>49</b>	2003-07-16	6/6	0
		5/6+	1
		5/6	11
		4/6	912
		3/6	17 554
Complémentaire: (22)		Ventures totales: 579 731,00 \$	
Extra		Extra	
Tirage du	Tirage du	Tirage du	Tirage du
2003-07-16	2003-07-17	2003-07-17	2003-07-17
NUMÉRO 788415	NUMÉRO 379068	NUMÉRO 291	NUMÉRO 9032
Tirage du 2003-07-17			
02	04	05	09
24	27	29	45
13	15	18	19
46	48	51	60
18	18	18	21
62	62	62	69
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.			

# Les amniocentèses bientôt remplacées par un test sanguin

MATHIEU PERREAU

D'ICI SIX ans, les amniocentèses vont être reléguées au musée. Une cinquantaine de laboratoires un peu partout dans le monde mettent au point des tests sanguins pour détecter, avant la naissance, des maladies génétiques comme la trisomie, le syndrome de Down ou la fibrose kystique. L'amnio permet de détecter ces maladies, mais cause un avortement spontané, souvent inutile, dans un cas sur 200.

Cette semaine, au Congrès inter-

national de génétique à Melbourne, en Australie, une nouvelle technique « non invasive » a été annoncée : la détection de cellules foetales dans le col de l'utérus de la femme enceinte. Les chercheurs australiens qui ont mis au point la technique croient que le test devrait être disponible d'ici deux ans. Ils devanceraient ainsi les équipes qui travaillent sur la détection de cellules foetales dans le sang maternel, une technique qui devrait arriver sur le marché d'ici quatre à cinq ans, selon le généticien Réjean Drouin, de l'hôpital Saint-François

d'Assise à Québec, qui travaille sur le sang maternel.

En détectant des cellules foetales anormales, les généticiens pensent qu'il sera inutile de prélever des cellules directement du fœtus, une procédure appelée amniocentèse. L'obstétricien qui procède à une amniocentèse peut provoquer un avortement, ce qui limite cette technique aux femmes les plus à risque, notamment, celles qui ont plus de 35 ans.

Selon le généticien Jacques Michaud, de l'hôpital Sainte-Justine, seulement de 25 à 30 % des cas de syndrome de Down sont détectés à

cause du risque de l'amniocentèse. « La majorité des bébés qui ont ce syndrome naissent de femmes de moins de 35 ans, parce qu'elles ont plus de bébés que les femmes plus âgées », dit le Dr Drouin. Le risque d'avoir un enfant atteint de ce syndrome passe d'un sur 1000 quand la mère a 20 ans, à un sur 270 à 35 ans, et va jusqu'à un sur 23 à 44 ans.

Comme l'étude australienne n'a pas été publiée, aucun des généticiens québécois joints par *La Presse* n'a pu la commenter en détail. Mais en général, selon le Dr Drouin, la détection de cellules fo-

tales dans le col de l'utérus est « moins prometteuse » que dans le sang maternel. Le Dr Michaud, qui a consulté des articles de quotidiens décrivant l'étude australienne, estime que seule la preuve de détection de cellules foetales a été faite. À titre de comparaison, l'équipe du Dr Drouin est capable de détecter les cellules foetales dans le sang maternel — il y en a entre deux et six par millilitre — mais pas de les caractériser.

Il existe déjà des tests sanguins et échographiques pour le syndrome de Down, mais ils sont imprécis. Il faut toujours une amniocentèse pour confirmer la maladie.

## Alerte aux macaronis

Presse Canadienne

OTTAWA — L'Agence canadienne d'inspection des aliments et Italpasta Limited avisent les personnes allergiques aux protéines d'oeuf de ne pas consommer certains macaronis Italpasta, qui peuvent contenir des protéines d'oeufs alors que l'étiquette n'en fait pas mention. La mise en garde ne s'adresse qu'aux personnes allergiques aux protéines d'oeuf. La consommation de ces macaronis peut déclencher une réaction grave, parfois mortelle, chez les personnes allergiques aux protéines d'oeuf.

ANDRÉ NOËL

LA PRISE RÉGULIÈRE d'anti-inflammatoires non stéroïdiens — les AINS, une vaste famille de médicaments dont fait partie l'aspirine — pourrait prévenir la maladie d'Alzheimer, selon une étude publiée aujourd'hui par un épidémiologiste montréalais dans le *British Medical Journal*.

Mahyar Etminan, de la clinique d'épidémiologie de l'hôpital Royal Victoria, et ses collègues ont passé en revue les résultats de neuf recherches menées auprès de 15 000 personnes âgées de 55 ans et plus. Ils concluent que la prise d'AINS

sur une longue période (plus de deux ans) pourrait réduire d'environ 75 % le risque de développer l'Alzheimer.

« Il faut être prudent, a ajouté M. Etminan lors d'un entretien téléphonique. Il s'agit là d'observations et non d'études cliniques. Les médecins ne devraient pas, du jour au lendemain, prescrire des AINS à leurs patients pour prévenir l'Alzheimer. Mais ça vaut certainement la peine de pousser les enquêtes. »

Les personnes qui ont pris des AINS sur une courte période (moins d'un mois) ont vu leur risque de développer la maladie baisser de 5 % seulement ; la diminu-

tion était de 17 % chez ceux qui en avaient pris plus d'un mois, mais moins de deux ans. Les avantages sont plus significatifs lors d'un usage prolongé, de plus de deux ans.

La classe des anti-inflammatoires non stéroïdiens contient l'ibuprofène, le diclofénac, le naproxène et beaucoup d'autres molécules. Ils bloquent l'action de la cyclo-oxygénase, une enzyme qui intervient dans la formation de substances impliquées dans l'inflammation, la fièvre, l'agrégation des plaquettes sanguines, etc.

L'aspirine est l'AINS le plus connu et le plus répandu. Dans ce

cas, les observations sont limitées. Des milliers de personnes souffrant de problèmes cardiaques en prennent quotidiennement, mais en si petite quantité que l'impact sur la prévention de l'Alzheimer n'est pas évident, note M. Etminan.

« La méta-analyse indique que l'aspirine a un effet protecteur, mais ce résultat n'est pas significatif, probablement en raison du petit nombre d'études qui ont spécifiquement évalué les effets de l'aspirine... Pour l'instant, nous manquons d'informations pour comparer l'aspirine et les autres AINS dans la prévention de la démence. »

## MOTEUR NERVEUX. PRIX RELAX.



Echo  
**148\$**

par mois/location 60 mois\*  
Transport et préparation inclus  
Comptant de 2 714\$

**Mensualité de 197,46\$**  
avec 0\$ de comptant

prix Accès

À partir de

**14 102\$†**

Équipement de série Echo 2003:

- Moteur 16 soupapes VVT-i 1,5 litre de 108 ch.
- Véhicule à faibles émissions (LEV)
- Consommation MANUELLE : 6,6/5,1 L/100 km ville/route\*
- Direction à assistance variable
- Système audio 4 haut-parleurs avec lecteur CD
- Coussins gonflables côtés conducteur et passager avant
- Volant inclinable
- Banquette arrière divisée 60/40
- Enjoliveurs de roues complets

Sur toutes les Echo 2003 en stock. Jusqu'au 31 juillet 2003.

**00\$** première mensualité location 60 mois\*  
dépôt de sécurité\*

**viens chercher ton volant!**

ÉQUIPE TOYOTA

Votre nouvelle Toyota ne part jamais sans un plein réservoir d'essence, l'assistance routière et des tapis protecteurs.

Votre concessionnaire [www.acces.toyota.ca](http://www.acces.toyota.ca)

TOYOTA  
un coup de cœur sans fin

3152291A



PREMIER DÉPÔT DE 1 000\$ de remise\*\*

TOYOTA  
SERVICES FINANCIERS

Programmes de location au détail et de financement à l'achat de Toyota Canada inc. Sur approbation de crédit par Toyota Services Financiers. \* Offre de location au détail valable sur les modèles Echo 2003 (BT123M AA) neufs en stock. Première mensualité de 0 \$ sur tous les modèles Echo 2003 neufs en stock sur des termes de location de 60 mois et plus. Dans l'éventualité qu'un client désire avoir un terme de location moindre que 60 mois, un rabais représentant le coût d'une mensualité basée sur un terme de 60 mois sera accordé. Aussi, offre de 0 \$ dépôt de sécurité sur tous les modèles Echo 2003 neufs en stock à la location. Franchise annuelle de 24 000 km. Frais de 7¢ du kilomètre excédentaire. Immatriculation, assurances et taxes en sus. † Prix Accès pour la Echo 2003 (BT123M AA) neuve en stock. Le Prix Accès indiqué dans cette publicité est en vigueur pour le mois de juillet 2003 et est établi par les concessionnaires Accès Toyota pour les concessionnaires participants de la région de Montréal. L'immatriculation, les frais de transport, la préparation, l'enregistrement (y compris RDPRM), les frais d'administration, l'assurance et les taxes sont en sus. Composez le 1 888 Toyota-8 ou visitez [www.acces.toyota.ca](http://www.acces.toyota.ca). Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. \* Cotes de consommation (ville/route) basées sur l'année-modèle 2003 pour le moteur indiqué. \*\* Le rabais aux diplômés (jusqu'à 1 000 \$ de remise) peut différer selon le modèle. Photo à titre indicatif seulement. Les offres se terminent le 31 juillet 2003. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant.

3152343

## EXPRESS INTERNATIONAL

## COLOMBIE : regroupés

LES TROIS Américains enlevés par les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) le 13 février au sud de la Colombie ont été regroupés « avec les prisonniers de guerre » de cette guérilla, selon un texte diffusé hier sur Internet par Red Resistencia, proche des rebelles. Employés par le département de la Défense américain, les trois hommes avaient été séquestrés après que leur monomoteur Cessna-208 eut été abattu en plein vol par les FARC près de Florencia, à 600 km au sud de Bogota, lors d'une opération antidrogue. — *d'après AFP*

## DAGHESTAN : attentat

UN ATTENTAT à la bombe a fait trois morts et une quinzaine de blessés sérieusement atteints, dont deux dans un état grave, près d'un poste de police au Daghestan russe, une république autonome musulmane du Caucase voisine de la Tchétchénie. Les trois morts sont un policier, une femme enceinte et une fillette de 5 ans tandis que les blessés graves sont des policiers. L'engin avait été attaché à une motocyclette laissée près d'un poste de police de la ville de Khassaviourt, commissariat situé lui-même près d'un bureau du FSB, héritier du KGB — *d'après AP*

## CONGO : serment

LES QUATRE vice-présidents du gouvernement de transition en République démocratique du Congo ont prêté serment hier au Palais du peuple à Kinshasa, donnant le coup d'envoi effectif de la transition après près de cinq ans de guerre. Abdoulaye Yerodia Ndombasi (composante gouvernementale), Azarias Ruberwa (ex-rébellion soutenue par le Rwanda), Jean-Pierre Bemba (ex-rébellion soutenue par l'Ouganda) et Arthur Z'ahidi Ngoma (opposition politique) se sont engagés devant la Cour suprême de justice à « respecter l'esprit et la lettre de l'Accord global et la Constitution de la transition, jurant d'assurer l'unité et l'indivisibilité du pays ». — *d'après AFP*

## RUSSIE : foulard

LES MUSULMANES russes souhaitant porter le foulard islamique sur les photos d'identité sont obligées de présenter un certificat de la mosquée prouvant leur confession, rapportait hier *Izvestia*. Il doit être authentifié par la signature d'un responsable religieux. « Nous ne posons pas de questions aux vieilles femmes. En ce qui concerne les jeunes, elles sont un jour en foulard, le lendemain toute nue sur un podium », a commenté Galina Fakhroudinova, du ministère de l'Intérieur du Tatarstan. — *d'après AFP*

Agence France-Presse

**NEW YORK – Les États-Unis, qui étaient passés outre aux réserves d'une grande partie de la communauté internationale pour déclencher la guerre contre l'Irak, se retrouvent quatre mois plus tard dans la délicate position d'avoir à demander l'aide de l'ONU pour faire face à une situation plus difficile que prévu.**

Les efforts des États-Unis, qui affirmaient mener en Irak une « large coalition de pays volontaires », rencontrent de sérieuses difficultés pour trouver les effectifs dont ils ont besoin pour renforcer les quelque 148 000 soldats américains déployés sur place.

Et la reconnaissance officielle par le Pentagone qu'il fait face en Irak à une « guérilla de type classique » ne devrait pas faciliter les choses.

Les États-Unis se retrouvent aussi face à une addition irakienne qui se monte à 3,9 milliards de dollars par mois, le double de ce qu'avait annoncé la Maison-Blanche avant le déclenchement de la guerre.

« Alors qu'ils pensaient qu'ils allaient avoir un gâteau à partager, ils doivent plonger profondément la main dans la poche », remarque un diplomate.

## Irak : Washington songe à demander l'aide de l'ONU

Le meilleur espoir américain de contribution militaire, celui de l'Inde, vient de s'effondrer : malgré les intenses efforts déployés par Washington depuis le mois de mai, New Delhi vient en effet de décliner la demande de fournir une division (quelque 17 000 hommes), conditionnant son acceptation à l'adoption par les Nations unies d'une nouvelle résolution.

Le Pakistan a adopté une position semblable, de même que l'Allemagne et la France, qui avaient entraîné la résistance au sein de l'ONU contre la marche à la guerre voulue par l'administration du président George W. Bush.

Pour Paris, la participation de troupes françaises à des opérations en Irak ne pourrait être envisagée que sous mandat des Nations unies et, hier, le ministre des Affaires étrangères de la Russie, également opposée à la guerre, a adopté une position similaire.

« Il est nécessaire, a déclaré Igor Ivanov, que le Conseil de sécurité de l'ONU adopte des résolutions additionnelles sur le déploiement de forces de sécurité internationales ou sur ce que nécessite la situation là-bas ».

Tout en assurant que la résolution 1483 qui définit le rôle de l'ONU dans l'Irak sous occupation américano-britannique permettait déjà une telle participation, le secrétaire d'État américain, Colin Powell, a déclaré mercredi ne pas être opposé à des changements.

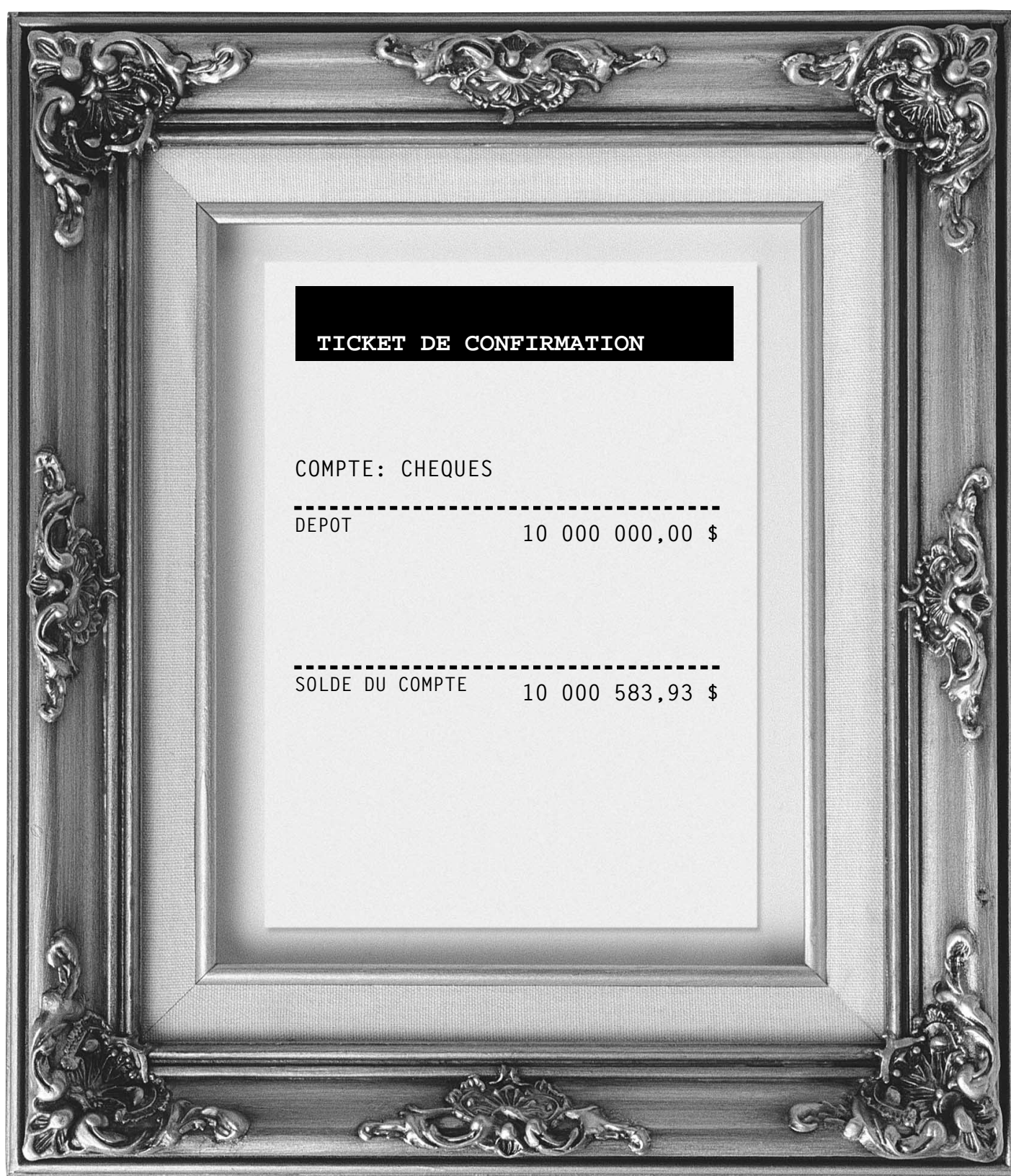
En fait, le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, a indiqué mercredi que c'est Powell qui avait pris, lors de leur entretien lundi à Washington, l'initiative de soulever la question d'une nouvelle résolution de l'ONU sur l'Irak.

L'ambassadeur des États-Unis à l'ONU, John Negroponte, a tenu à affirmer que Washington « n'avait aucune proposition à faire et qu'il n'y avait aucune proposition spécifique actuellement sur la table ». Il a cependant admis que « c'est un sujet de discussion entre nous et quelques autres parties ».

En ce qui concerne l'aide financière internationale, l'idée de la mise en place d'un fonds différent du Fonds de développement géré par les puissances occupantes paraît faire son chemin. Elle est même, selon Powell, envisagée à Washington.

« Nous voulons la transparence absolue sur l'utilisation des fonds destinés à la reconstruction de l'Irak. Il n'est pas question qu'ils servent à payer Halliburton ou Bechtel pour des contrats attribués sans contrôle », remarquait récemment un diplomate.

Halliburton et Bechtel, deux conglomérats américains proches de l'administration américaine actuelle, bénéficient d'importants contrats pour la reconstruction de l'Irak.



CE SOIR, LE GROS LOT EST DE  
**10 MILLIONS \$**



Dans l'éventualité où il y aurait plusieurs détenteurs de la sélection gagnante 7 sur 7, le montant total du gros lot serait partagé entre chacun d'eux.

**18 ans +**



www.loto-quebec.com

MISE SUR TOI  
1 866 SOS-JEUX

# Forum

## La Presse

ANDRÉ DESMARAIS > Président du conseil d'administration  
 GUY CREVIER > Président et éditeur  
 PHILIPPE CANTIN > Vice-président à l'information et éditeur adjoint  
 ÉRIC TROTTIER > Directeur de l'information ANDRÉ PRATTE > Éditorialiste en chef

## Dérapiage inquiétant



MICHELLE BOISVERT  
 mboisver@lapresse.ca

L'administration Bush vient de nous fournir un bel exemple de dérapage dans la gestion des finances publiques. Cette semaine, lors de la mise à jour de ses prévisions budgétaires pour l'exercice en cours et ceux à venir, le gouvernement américain a largué une véritable bombe. Le déficit prévu pour 2003 a bondi de 50 % par rapport aux estimations publiées en février dernier. En cinq mois, les prévisions sont ainsi passées d'un déficit de 304 milliards à 455 milliards de dollars. En termes absolus, il s'agit du plus important déficit de toute l'histoire américaine.

Lorsqu'on l'exprime en pourcentage du produit intérieur brut, ce déficit représente 4,2 % du PIB américain. Malgré le ton rassurant des membres du clan Bush, l'ampleur du déficit américain inquiète de nombreux économistes. Jusqu'où l'administration Bush s'enlisera-t-elle ? Le pire, c'est que la situation n'ira pas en s'améliorant. Le gouvernement américain prévoit en effet que le déficit atteindra 475 milliards de dollars en 2004, pour finalement diminuer à 304 milliards en 2005. Et rien ne garantit que ces chiffres ne seront pas, à leur tour, révisés à la hausse.

Comment expliquer un tel dérapage ? Rappelons-nous que lors de l'arrivée de George Bush à la Maison-Blanche, les États-Unis venait de connaître quatre années consécutives de surplus budgétaires. Les finances publiques étaient en ordre et les coffres du gouvernement américain bien garnis. Il est vrai que les attentats terroristes du 11 septembre 2001, doublés du sévère ralentissement de l'économie américaine ont sérieusement endommagés l'état des finances publiques. Mais ces événements n'expliquent pas à eux seuls la transformation des surplus budgétaires en un gigantesque déficit.

Les généreuses baisses d'impôts décrétées par le gouvernement Bush sont aussi responsables de la dégradation des finances publiques américaines. Ces baisses privent l'État de précieuses sources de revenus, au moment où les dépenses augmentent, notamment au chapitre de la défense. Le Pentagone évalue actuellement les coûts de la guerre en Irak à 48 milliards de dollars. Et ce n'est pas fini. On estime que ce montant augmentera de 5 milliards de dollars par mois, aussi longtemps que l'armée américaine restera en poste en sol irakien. Avec l'enlisement qui menace actuellement les troupes coalisées, cette guerre pourrait finalement coûter très cher au Trésor américain.

Dans ce contexte, seule une croissance économique extrêmement vigoureuse réussira à redresser les finances publiques américaines. Ce qui inquiète, c'est que malgré des taux d'intérêts à court terme à des niveaux historiquement bas et une politique fiscale des plus accommodantes, la reprise tarde toujours à se concrétiser.

L'économie américaine, reconnue pour sa capacité à rebondir rapidement, est cette fois bien lente à prendre son envol.

De plus, pour financer ce déficit, le gouvernement américain devra émettre de nouvelles obligations, ce qui entraînera une pression à la hausse sur les taux d'intérêts à long terme. Ceci est de mauvais augure pour les entreprises qui auront à se financer sur le marché obligataire et pour les taux hypothécaires, dont l'évolution suit celle des taux de long terme.

Le dérapage des finances publiques américaines devrait nous servir d'exemple. Car même si le Canada est actuellement le seul pays du G7 à afficher un surplus budgétaire, la situation pourrait rapidement se dégrader. Notre économie est trop dépendante de celle des États-Unis pour que l'on soit éternellement à l'abri. Dans un tel contexte, la prudence est plus que jamais de mise. Les gouvernements devront faire preuve de discipline et éviter le piège des déficits, car une fois dans cet engrenage, on ne peut en prévoir ni l'ampleur, ni les sacrifices qu'il faudra consentir pour réussir à en sortir.

### Les gouvernements devront éviter le piège des déficits.

## Fin de l'enquête médicale sur la mort de Zahra Kazemi



Patrick Dea pdea@lapresse.ca, collaboration spéciale

Droits réservés

## LA BOÎTE AUX LETTRES



cun principe et encaissant avec une arrogance et une suffisance révoltante leur chèque auquel ils ne sont d'aucune façon redevable. Vous vous êtes présenté comme un homme d'honneur, M. le Maire, alors de grâce, faites-nous en la preuve et foutez ces opportunistes à la porte.

DOMINIQUE VADEBONCOEUR

### Faire plus avec moins, c'est possible

DIMINUTION de services pour les citoyens de Montréal. Et si on prenait le problème sous un autre angle ? Comment faire plus avec moins ? C'est possible en réorganisant les services, en autant que le syndicat des cols bleus collabore et accepte de nouvelles répartitions de tâches pour ses membres. Mais ceci est loin d'être gagné, attachés comme ils le sont à leur définition de tâche bien définie, bien cloisonnée. Touchez pas à nos acquis sinon gare aux représailles...

J'habite une rue résidentielle dans le Plateau. On passe le balai

mécanique quatre fois par semaine, contrairement à plusieurs autres quartiers où l'on ne passe que deux fois, ce qui s'avère pas mal plus intelligent. Malgré plusieurs demandes de citoyens en ce sens, la ville n'a jamais répondu (cela doit sans doute exiger des rapports, des études, des sondages ou des consultations pour accéder à ce type de demande complexe...).

Si le balai n'était passé que deux fois par semaine, par exemple, dans le quartier, les employés de la ville pourraient plutôt concentrer leurs efforts au nettoyage quotidien des rues commerciales, des trottoirs et des ruelles qui sont dans un état de malpropreté honteux. Une réorganisation ne signifie pas obligatoirement une diminution des services, mais il faut pour cela une volonté claire de la part des élus et des syndicats. C'est quand même plus constructif que de pleurer sur les coupures budgétaires actuelles.

M. JACOB

Vous voulez nous écrire ?  
 forum@lapresse.ca

Gérald Tremblay

### Dehors les opportunistes !

M. le maire Gérald Tremblay, NOUS OSONS espérer que vous lisez les journaux et prêtez une oreille aux médias ne serait-ce que pour prendre le pouls des Montréalais. Mme Ouimet dans *La Presse*, du 17 juillet, exprime tout à fait notre ras-le-bol de votre leadership tolérant envers vos défusionnistes parasites n'ayant au-

## TÉMOIGNAGE

# François-Albert Angers, mon patron



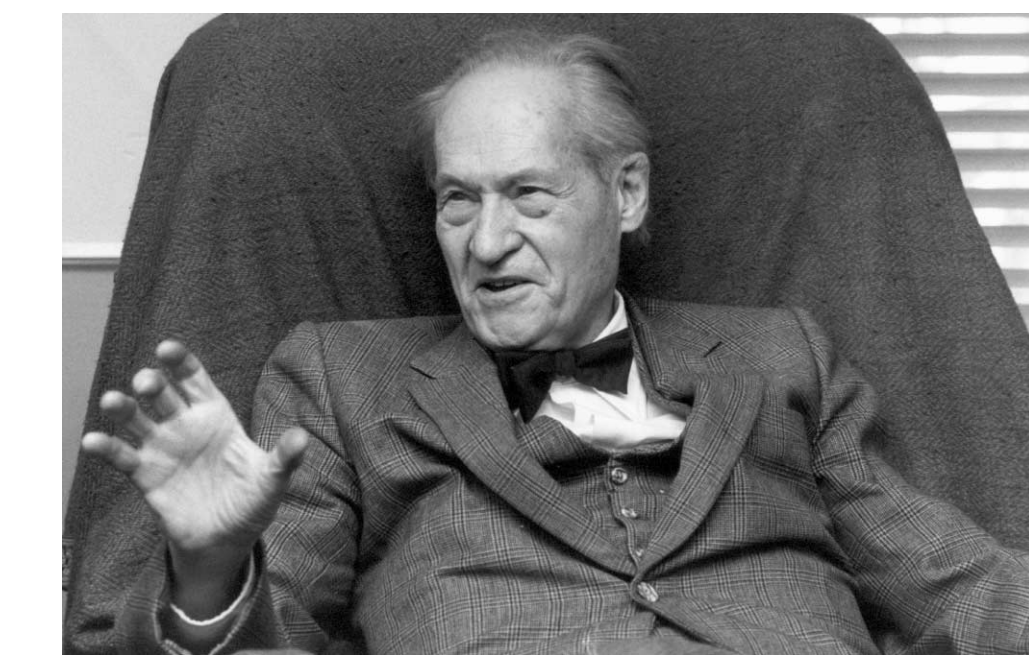
JACQUES PARIZEAU  
 L'auteur a été premier ministre du Québec.

AVEC FRANÇOIS-ALBERT ANGERS, disparaît un des derniers fondateurs de l'Université québécoise, c'est-à-dire de ceux qui ont lancé, ici, l'étude systématique, approfondie d'une discipline de l'esprit, d'une démarche intellectuelle. Il en reste encore quelques-uns. Pierre Dansereau, en écologie ou Jacques Henripin en démographie, par exemple, dans des domaines qui, chez nous, se sont développés plus récemment.

L'étude de l'économie, en français, commence à Montréal, aux HEC, avec Édouard Montpetit et Esdras Minville mais c'est François-Albert Angers qui va vraiment lancer la recherche, l'analyse et faire école. De même à l'Université Laval, c'est le père Lévesque qui va fournir l'inspiration et Maurice Lamontagne, entre autres, qui va vraiment lancer l'étude de la discipline. Tout le reste (à l'Université de Montréal, à l'UQAM, ailleurs) est venu après.

On ne sait plus aujourd'hui dans quelles conditions invariables se sont développés les secteurs non traditionnels dans les années qui ont suivi la Deuxième Guerre mondiale. Il n'y avait pas de fonds de recherche (sauf à McGill), les salaires étaient minables, les départements se dépeuplaient de professeurs de carrière.

Angers réunissait autour de lui des jeunes de qui il obtenait tout ce qu'il voulait. Il tenait à bout de bras une revue, *l'Actualité Économique*, dont les comptes gonflés par l'imprimeur permettaient de publier ouvrages et brochures que le gouvernement refusait de financer. C'est ainsi qu'est née la première col-



PHOTOTHÈQUE, La Presse©

« C'est dans son attachement pour le Québec et pour la langue et la culture française que François-Albert Angers va demeurer dans la mémoire de bien des gens. »

— Jacques Parizeau

lection (Notre milieu) consacrée à l'économie québécoise, comportant, aussi pour la première fois, une compilation cohérente et précise des statistiques économiques du Québec.

Avec l'aide d'Esdras Minville (dont il éditera, après la mort de ce dernier, l'oeuvre

complète, en une douzaine de volumes), François-Albert Angers envoya en France, surtout, pendant des années, des assistants pour y finir leurs études, constituant petit à petit une équipe d'économistes dont le rayonnement s'affirmera rapidement.

Nous lui devons une formation intellectuelle de premier ordre, une rigueur de l'esprit qui est la marque d'un grand enseignement. Le patron avait aussi un goût illimité de la discussion, de la confrontation des idées qui forçait chacun à préciser sa pensée et à être capable de la défendre. Cet homme qui avait des vues si tranchées sur l'évolution de la société dans laquelle il vivait et un point de vue souvent radical, parfois pamphlétaire sur la chose politique, était d'autre part tolérant presque respectueux à l'égard de ceux qui exprimaient des vues qu'il ne partageait pas à la condition que l'opposant soit capable de défendre ses vues avec un tant soit peu de rigueur.

François-Albert Angers était un esprit conservateur ce qui l'a amené à être parfois très critique des débordements inévitables de la Révolution tranquille, mais aussi de certaines des orientations qui l'ont marquée. C'était un rôle ingrat que celui qu'il assumait mais qui présentait l'avantage de provoquer des débats sérieux là où l'enthousiasme ambiant tenait parfois lieu de réflexion.

On a tendance à oublier aujourd'hui l'influence qu'il exerça sur le mouvement coopératif à la fois par ses études et son action. En fait, c'est dans son attachement pour le Québec et pour la langue et la culture française que François-Albert Angers va demeurer dans la mémoire de bien des gens. La direction qu'il donna à la Ligue d'Action Nationale et à sa revue *L'Action Nationale*, à la Société Saint-Jean Baptiste, au Mouvement du Québec français, souligne la ferveur de ses convictions, sa persistance, et son efficacité.

François-Albert Angers laisse une oeuvre importante pour comprendre l'évolution de la société québécoise. Il laisse le souvenir d'un grand professeur, d'un intellectuel engagé.

Ce n'est pas sans une profonde émotion que je salue une dernière fois, celui qui fut le patron de mes jeunes années.



0%  
vroum-vroum

DE FINANCEMENT À L'ACHAT  
JUSQU'À 48 MOIS<sup>†</sup>

PLUS AUCUN PAIEMENT AVANT  
90 JOURS<sup>††</sup>

De nouveau  
« Le meilleur achat de sa catégorie »  
Le Guide de l'auto 2003, Jacques Duval

**Mazda Protégé SE 2003**

OU Louez à partir de

**169\$**

PAR MOIS, POUR 48 MOIS\*  
TRANSPORT ET  
PRÉPARATION INCLUS  
COMPTANT INITIAL DE 2 100\$



Modèle ES-GT illustré

LOCATION 48 MOIS*		
Mensualités	Comptant	Dépôt de sécurité
169\$	2 100\$	0\$
179\$	1 650\$	0\$
189\$	1 250\$	0\$

Les Protégé et Protégé5,  
les plus vendues au Québec depuis 2 ans.\*



Meilleur achat  
Carguide 2003

« Le meilleur achat de sa catégorie »  
Le Guide de l'auto 2003, Jacques Duval

**Mazda Protégé5 2003**

OU Louez à partir de

**229\$**

PAR MOIS, POUR 48 MOIS\*  
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS  
COMPTANT INITIAL DE 2 100\$

Ou louez à  
**279\$** PAR MOIS, POUR 48 MOIS\* ET **0\$** COMPTANT

ET **0\$** DÉPÔT DE SÉCURITÉ SUR CES 2 OFFRES

**GAGNANTE**  
de plus de  
50 prix internationaux



Modèle GT-V6 GFX illustré

★★★★★  
Indice de sécurité  
le plus élevé lors d'impact\*\*

« Coup de cœur »  
Le Guide de l'auto 2003, Jacques Duval

**Mazda6 GS-I4 2004**

Louez à partir de

**299\$**

PAR MOIS, POUR 48 MOIS\*  
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS  
COMPTANT INITIAL DE 2 195\$

LOCATION 48 MOIS*		
Mensualités	Comptant	Dépôt de sécurité
299\$	2 195\$	0\$
329\$	995\$	0\$

OU Obtenez  
**3,9%** de financement à l'achat  
jusqu'à 36 mois<sup>†</sup>

vroum-vroum



NOTRE ENGAGEMENT VOUS CERTIFIE QUE VOTRE NOUVELLE MAZDA EST INSPECTÉE, REÇOIT DES PROTÈGE-TAPIS ET UN PLEIN D'ESSENCE À LA LIVRAISON.  
**GARANTIE LEADERSHIP MAZDA**  
Garantie complète de 3 ans ou 80 000 km et de 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur.  
**ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 HEURES MAZDA**  
Renseignez-vous sur le programme d'assistance routière Mazda, offert gratuitement avec toute nouvelle Mazda.



**mazda**

www.mazda.ca



Les concessionnaires Mazda du Québec

INFORMEZ-VOUS AU SUJET DU PROGRAMME MAZDA POUR LES DIPLOMÉS.

\*Financement à l'achat aux particuliers de 0% pour 48 mois sur les Mazda Protégé et Protégé5 2003 neuves (excluant les Protégé MazdaSpeed). Offre excluant les Mazda6 2004 neuves offertes à 3,9% jusqu'à 36 mois. Financement consenti par l'entremise de la Banque Scotia. Sur approbation du crédit. Autres taux et termes de financement disponibles. ††L'offre aux particuliers de «aucun paiement avant 90 jours» s'applique au financement à l'achat de toutes les Mazda neuves et débute à la date de livraison du véhicule à l'acheteur. Le nombre de mensualités choisi par le client n'est pas réduit mais reporté de 3 mois. Aucun intérêt pendant les premiers 40 jours. Après cette période, le montant du capital ainsi que les intérêts doivent être payés en fonction du terme prévu au contrat. \*Taux de location personnalisée Mazda: offres portant uniquement sur la location au détail des Mazda Protégé SE 2003 (modèle D4M358AR00), des Mazda Protégé5 2003 (modèle D4M358AR00) neuves. Comptant initial ou échange équivalent et premier versement mensuel exigés. Aucun dépôt de sécurité requis sur les modèles annoncés et sur les Mazda6 (modèles 64D548R00 et 64D848R00 seulement). Offres soumises à l'approbation de Credit Mazda Canada inc. Limite de 80 000 km. Frais de 8¢ le km additionnel. Immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription au registre des droits personnels et réels mobiliers (RDPRM) en sus. †Rapports de l'INRMC 2001 et 2002. \*\*Tests effectués aux E.-U. sur la Mazda6 2003. Indice de sécurité le plus élevé accordé par la NHTSA des E.-U., à la fois pour le conducteur et les passagers, lors de tests d'impact frontal. Les modèles illustrés peuvent différer et sont utilisés à titre indicatif seulement. Certains équipements illustrés peuvent être offerts en option ou de série sur d'autres modèles. Les stocks peuvent varier selon les concessionnaires. Les concessionnaires peuvent louer à prix inférieurs. Voir un concessionnaire participant pour les détails. Aucune combinaison d'offres possible. Offres d'une durée limitée à compter du 12 juillet 2003.